



Assises nivernaises de l'Énergie #3

Jeudi 30 mars 2023

Agropôle du Marault - Magny-Cours

Organisées par le SIEEEN, avec le soutien de l'ADEME



Ouverture de la journée et actualités



Guy HOURCABIE, Président, SIEEEN
Pascal SOKOLOFF, Directeur général,
FNCCR

Achat d'énergies



2 041 membres dans la région dont 1 740 collectivités (85%)

227 membres dans la Nièvre dont 161 collectivités

42 000 points de livraison

23 M€ de dépense évitée de gaz naturel par rapport au TRVg (2018 à 2022)

46 M€ de dépense évitée d'électricité par rapport au TRVe (2018 à 2022)



LES + DE CE GROUPEMENT ?

BÉNÉFICIER DE L'EXPERTISE ET DES COMPÉTENCES RELATIVES AU MARCHÉ DE L'ÉNERGIE ACQUISES PAR LES SYNDICATS D'ÉNERGIES ET DES SERVICES ASSOCIÉS :

- Optimisation annuelle de vos contrats
- Accès à une énergie décarbonée via le système des garanties d'origine
- Système de management de l'énergie (centralisation et contrôle des factures)
- Accompagnement de proximité
- Facilité d'adhésion au groupement (documents types fournis)
- Rapidité d'attribution lors des marchés subséquents pour bénéficier des meilleurs prix

Le groupement permet à ses membres de :

- Répondre aux obligations de mise en concurrence des contrats
- Susciter l'intérêt des fournisseurs d'énergies à répondre aux consultations
- Sécuriser les achats d'énergies
- Se décharger des procédures de mise en concurrence
- Mutualiser les achats afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires
- Imposer un cahier des charges aux fournisseurs et ne plus subir des conditions générales de vente

Les groupements d'achats d'électricité et de gaz des Syndicats d'énergie (SDE)



De 2004 à 2016 / 2021 éventail de possibilités ouvertes aux acheteurs publics :

- Tarif Réglementé de Vente pour tous les professionnels
- Offres de marché, avec le filet de sécurité de l'ARENH (accès à l'électricité nucléaire historique d'EDF, à prix régulé)
 - Groupements = moyen d'optimiser des achats complexes
 - Actuellement 62 Syndicat d'énergie (SDE) membres de groupements, dont 42 SDE coordonnateurs
 - En 2018 les groupements de SDE fédéraient pour l'électricité 10 500 acheteurs publics, représentant 135 000 points de livraison (données en cours de mise à jour pour 2023)
 - 1^{ers} marchés = gain de 20 à 30 % sur la part fourniture de la facture

Les groupements d'achats d'électricité et de gaz des Syndicats d'énergie (SDE)



2020-2021 : le grand retournement des marchés énergétiques

- **Certaines alertes / prix de marchés dès 2018**
 - Disparition ou réduction périmètre des TRV (disparition TRV gaz pro entre 2016 et 2020 ; limitation périmètre TRV électricité aux pro < 2M€ de CA et < 10 agents à compter de 2021)
- **2020-2021-2022 : pandémie COVID puis plan de relance et « surchauffe »**
- **Déséquilibre offre / demande énergie**
 - En France indisponibilité de 16 réacteurs nucléaires sur 56 en décembre 21, tension sur gazoduc Nord Stream 2 (opposition Pologne, hostilité USA, directive gazière UE défavorable à Gazprom) :
NB. lien gaz - électricité (prix de marché électricité = centrale marginale la plus coûteuse au gaz) = cours électricité et gaz en forte hausse sur 2^{ème} semestre 2021

Les groupements d'achats d'électricité et de gaz des Syndicats d'énergie (SDE)



2020-2021 : le grand retournement des marchés énergétiques (suite)

➤ **24 février 2022** : invasion de l'Ukraine

- Prix gros électricité : 85 € MWH en août 21, > 1000 € fin août 22
- Enquête FNCCR 2022 / renouvellements marchés de groupements
 - Électricité : 2022 / 2021 : + 57 % et 2023 / 2021 : + 260 %
 - Gaz : 2022 / 2021 : + 99 % et 2023 / 2021 : + 319 %

➤ **Problèmes en chaîne**

- Défaillances ou pratiques douteuses de fournisseurs alternatifs : notamment Hydroption (titulaire marchés publics) + beaucoup d'autres
- Contraintes droit commande publique : jurisprudence (2021) sur la fixation du prix dès l'accord-cadre, quid défaillances de fournisseur, quid en cas de marché infructueux, quid retour au TRV pour les petites collectivités...

Les groupements d'achats d'électricité et de gaz des Syndicats d'énergie (SDE)



Face à la crise : mesures à court terme et mesures structurelles

➤ Mesures à court terme

- Boucliers tarifaires électricité et gaz (éligibles au TRV)
- Amortisseur électricité (non éligibles au TRV)
- Filet de sécurité (collectivités locales)
- Guichet d'aide au paiement des factures d'électricité (entreprises privées)

➤ Mesures moyen / long terme et structurelles

○ Propositions FNCCR :

- Développement des contrats long terme d'approvisionnement en EnR y compris en commande publique (= art. 86 loi APER)
- Fin de la « contestabilité » des TRV (« contestabilité » = les fixer à un niveau artificiellement élevé pour ne pas dissuader les consommateurs d'aller sur le marché)
- Envisager un périmètre beaucoup plus large d'éligibilité au TRV électrique
- Idéalement, appliquer en métropole pour l'électricité le système des « zones non interconnectées » (outre-mer) : pour les petits et moyens consommateurs, retour au TRV intégral (pas d'accès au marché) sous réserve du maintien et du développement des « boucles locales » EnR
- Pour le gaz : bascule vers le biogaz avec fort développement des boucles locales biométhane

Les groupements d'achats d'électricité et de gaz des Syndicats d'énergie (SDE)



Face à la crise : mesures à court terme et mesures structurelles

- **Mesures moyen / long terme et structurelles (suite)**
 - Propositions Commission UE (communiqué presse 14 mars 23)
 - « *Accélérer l'essor des énergies renouvelables et l'abandon progressif du gaz* », + réduire dépendance aux prix combustibles fossiles, mieux protéger les consommateurs contre « les futures flambées des prix », industrie UE « *propre et plus compétitive* »
 - Encourager les contrats à long terme
 - Développer flexibilité de la demande et stockage
 - « Établir des fournisseurs en dernier ressort » et « Les États membres pourront également étendre les prix de détail réglementés aux ménages et aux PME en cas de crise » : quid dispositif TRV électricité français qui fait office de fourniture de dernier ressort ?
- **Crainte majeure qu'en fait la réforme UE, loin de conforter les TRV, les restreigne au contraire aux seuls « cas de crise » !**

En conclusion : la sobriété énergétique, seul véritable point de convergence ?

Ce qu'il faut retenir...1



Ce sont les 3 èmes Assises organisées en Nièvre depuis 2010. Une stratégie pluriannuelle a été mise en place en 2015. Le SIEEN accompagne les projets des territoires pour transformer nos modèles énergétiques. Il n'est pas seul à agir.

Cette année est un moment particulièrement clef pour incarner la transition dans les territoires. Le contexte de crise a montré que la sobriété était plus que jamais prioritaire, la crise est à la fois conjoncturelle et structurelle.

Les crises nous poussent à agir pour maintenir un pouvoir d'achat, gagner en souveraineté énergétique localement, modérer l'impact négatif du changement climatique.

La journée a pour objectif d'apporter des solutions, d'identifier les besoins et les envies. Il s'agit de faire un point sur les avancées, les difficultés pour aller plus loin encore. Elle s'adresse d'abord aux collectivités, aux partenaires comme les Chambres consulaires, l'ALEC et d'autres structures qui accompagnent un autre public dans le même but : agir sur le territoire.

Des initiatives sont prises tous les jours, en Nièvre nous ne sommes pas plus en retard qu'ailleurs mais il faut accélérer, le rythme de progrès appelle à amplifier le mouvement.

2 points d'attention relèvent de politiques publiques :

- La directive européenne sur les énergies renouvelables (RED 3) qui exclurait la biomasse issue directement de forêt en tant qu'énergie renouvelable. Et ce, alors que nos forêts françaises sont gérées de manière durable et que nous avons besoin du bois énergie, particulièrement en Nièvre, pour transformer nos territoires
- L'éradication des chaudières gaz potentiellement à venir alors qu'elles participent aujourd'hui à la relève des chaufferies collectives bois.

Ce qu'il faut retenir...2



Afin d'optimiser les achats de l'énergie et de protéger les collectivités et les particuliers des variations des prix de l'énergie les syndicats d'énergie ont mis en place des groupements d'achat d'électricité et de gaz. Au total ce sont 62 syndicats en France qui sont membres de ce groupement.

L'utilité de cette mesure est d'autant plus importante aujourd'hui face aux différentes crises qui ont secoué le marché de l'énergie (covid, guerre en Ukraine). Elles viennent nous rappeler à quel point nous sommes dépendants et sensibles aux prix de l'énergie. Face à ce constat la FNCCR et les syndicats d'énergie agissent pour demander de nouvelles régulations de prix.

Malgré ces actions, la sobriété devient incontournable pour réduire les consommations énergétiques et l'accélération de production d'énergies renouvelables locales essentielle pour contrer la dépendance aux énergies fossiles.

Fin de l'hiver, quid des réseaux ?



**Luc MAYANCE, Directeur territorial
Nièvre, ENEDIS**

Sécurisation Passage des hivers



Bilan de l'hiver 2022-2023 :

- Une baisse constatée de 9% de la consommation française
- Une sécurisation des approvisionnements (imports depuis les pays voisins européens)
- Résultats de l'analyse :
 - Les simulations (RTE) indiquent jusqu'à 12 signaux EcoWatt « rouge » évités,
 - Une très grande majorité des situations à risque se situent sur les plages 8-13h et 18-20h (pas de journées entières, ni WE)
 - En aucun cas la France ne court le risque d'un « black-out » : RTE dispose des moyens de sauvegarde nécessaires et appropriés proportionnés en fonction de l'ampleur du déséquilibre

Sécurisation Passage des hivers

Anticipation hiver 2023-2024 :

- Maintenir de larges communications auprès des concitoyens et collectivités sur la sobriété énergétique et les éco gestes (températures de consignes, éclairages...)
- Enedis travaille avec RTE et les services de l'Etat sur les moyens à reconduire en cas de déséquilibre :
 - Plans de délestages et liste clients prioritaires (préfectures)
 - Expérimentations locales sur des baisses de puissance ponctuelles des clients « particuliers » via les compteurs communicants
 - Une large communication sur les outils :
 - <http://monecowatt.fr/>
 - <https://coupures-temporaires.enedis.fr>



Ce qu'il faut retenir...



Des mesures ont été prises cet hiver, par crainte de tension sur les réseaux, l'hiver a été doux, mais il s'agit de prolonger ces pratiques économes en pensant déjà à l'hiver prochain.

Le risque de coupures est repoussé : la forte baisse de consommation d'électricité française et les imports depuis les voisins européens ont permis d'éviter l'émission de signaux EcoWatt cet hiver.

Dans la très grande majorité des situations, RTE n'envisage que quelques signaux EcoWatt « rouge » sur les six mois de l'hiver. Les situations extrêmes (qui cumuleraient tous les aléas défavorables) ne sont pas les plus probables.

Lors des périodes de tension, le risque de coupure peut être évité par une baisse de la consommation de 1 à 5 % dans le scénario central et de 15 % maximum dans le scénario le plus extrême.

La France ne court pas de risque de « black-out », c'est-à-dire de perte de contrôle totale du système électrique. RTE dispose des moyens de sauvegarde du système électrique appropriés et proportionnés en fonction de l'ampleur d'un éventuel déséquilibre.

Si toutefois la nécessité de délestage s'imposait alors cela impliquerait :

- la mise en place de la cellule de crise Enedis, Centre Opérationnel Départemental et Préfecture
- Une information des clients PHRV (Patients à Haut Risque Vital) et collectivités de J-3 à J

Comment prendre le cap de la transition énergétique sur nos territoires ?



**Michel MAYA, Maire, Tramayes
(71), Vice-président, AMORCE**

Grand témoin : Michel MAYA, Maire de Tramayes



- **1060 habitants** (Saône-et-Loire)
- Fondatrice du réseau des **territoires à énergie positive**
- **Prix spécial** du jury de la **ligue des énergies renouvelables** (2011)
- **1^{ère} commune française** de plus de 1 000 habitants employant uniquement de **l'énergie renouvelable** (2019)



Prendre le cap de la transition énergétique sur nos territoires



Les objectifs

- **2024** : production d'électricité renouvelable = consommation électrique (périmètre municipal)
- **2050** : territoire à énergie positive (périmètre communal)
- **Actions combinées** : sobriété, efficacité et développement des énergies renouvelables
- **Commune peu impactée par la crise énergétique**



Prendre le cap de la transition énergétique sur nos territoires



- ✓ Être ambitieux → Vision 2050
- ✓ S'entourer d'un bon accompagnement administratif, financier et technique
- ✓ Toujours avoir des projets en réflexion pour saisir les opportunités
- ✓ Communiquer

Ce qu'il faut retenir...



Tramayes est la première commune française de plus de 1000 habitants qui emploie uniquement de l'énergie renouvelable (2019).

Grâce au fonds vert, la commune rénove la moitié de bâtiments communaux de façon globale, ainsi que les écoles. La commune vise une rénovation thermique très ambitieuse, à l'horizon 2050.

La commune est ainsi peu impactée par la crise énergétique et si elle est endettée un peu plus que la moyenne des communes, ce n'est que provisoire car rapidement les économies réalisées rétabliront très favorablement la situation.

La municipalité a démontré sur plusieurs mandats qu'il est possible d'atteindre le niveau « énergie positive » qui est effectif aujourd'hui sur le patrimoine communal.

L'étape suivante consiste à entraîner les habitants vers cet objectif.

La loi d'Accélération des Energies Renouvelables va surtout concerner les territoires ruraux.

Les territoires ruraux ont depuis longtemps été le lieu de production des produits alimentaires pour les villes. Il leur incombe à présent de devenir aussi des lieux de production d'énergies renouvelables.

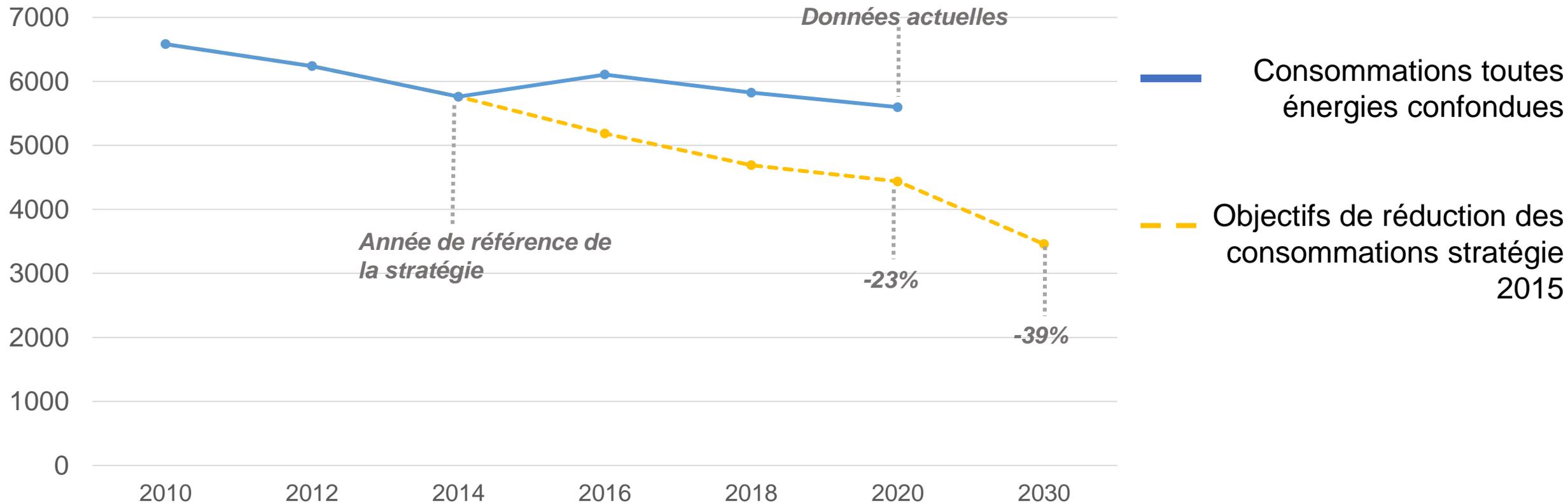
Il faut traduire en acte les ambitions. La transition énergétique est possible et à la portée de tou.te.s.

La stratégie énergétique dans la Nièvre, où en sommes-nous ?

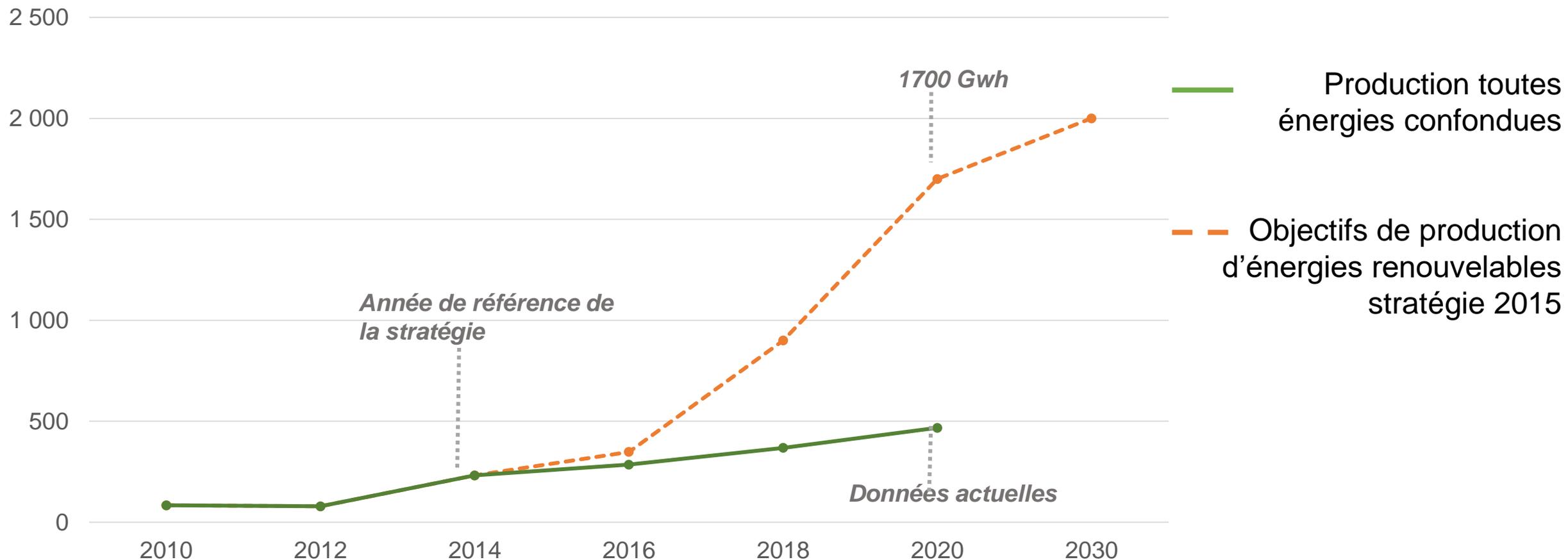


Guy HOURCABIE, Président, SIEEN
**Bertrand AUCORDONNIER, Chargé de mission
énergies renouvelables, ADEME Bourgogne-
Franche-Comté**

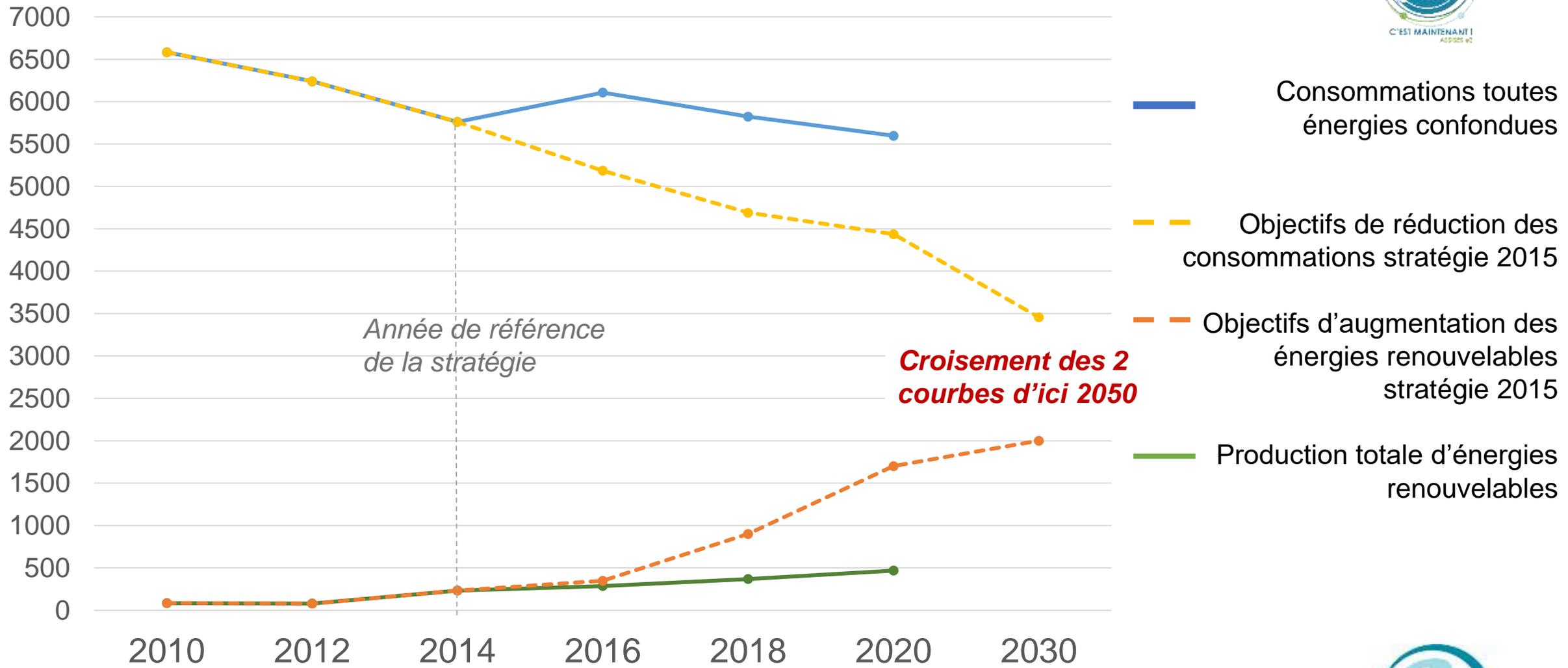
Évolution et projection des consommations d'énergies (2010-2030) GWh

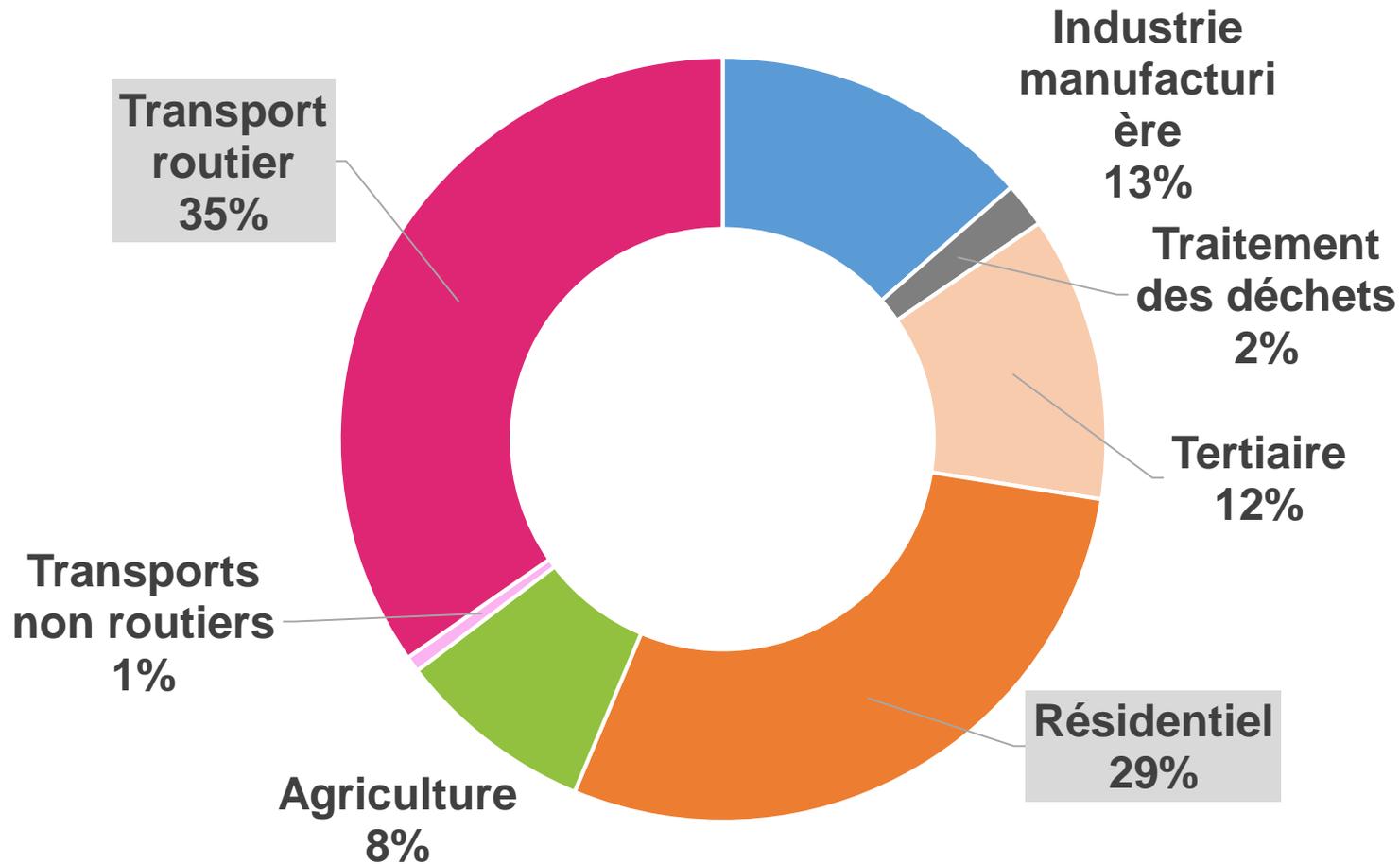


Évolution et projection de la production d'énergies renouvelables (2010-2030) GWh



Évolution et projection des consommations en énergie et de la production d'énergies renouvelables (2010-2030) GWh





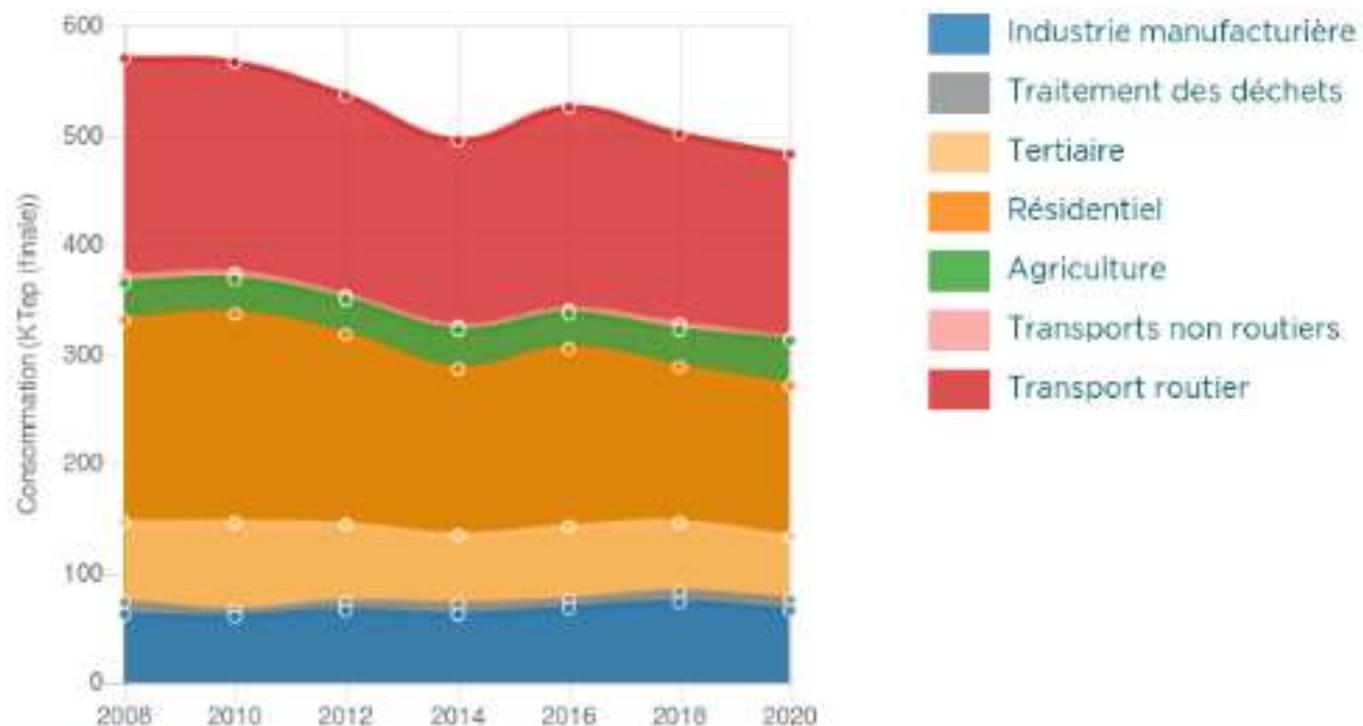
Consommation d'énergie par secteur (hors branche énergie) Nièvre - 2020

Baisse de 12,9 % des consommations entre 2010 et 2020

Sources OPTEER / réalisation SIEEEN – données ENEDIS / GRDF / SICAE Est / SIEL Fourpéret / ATMO BFC / SDES

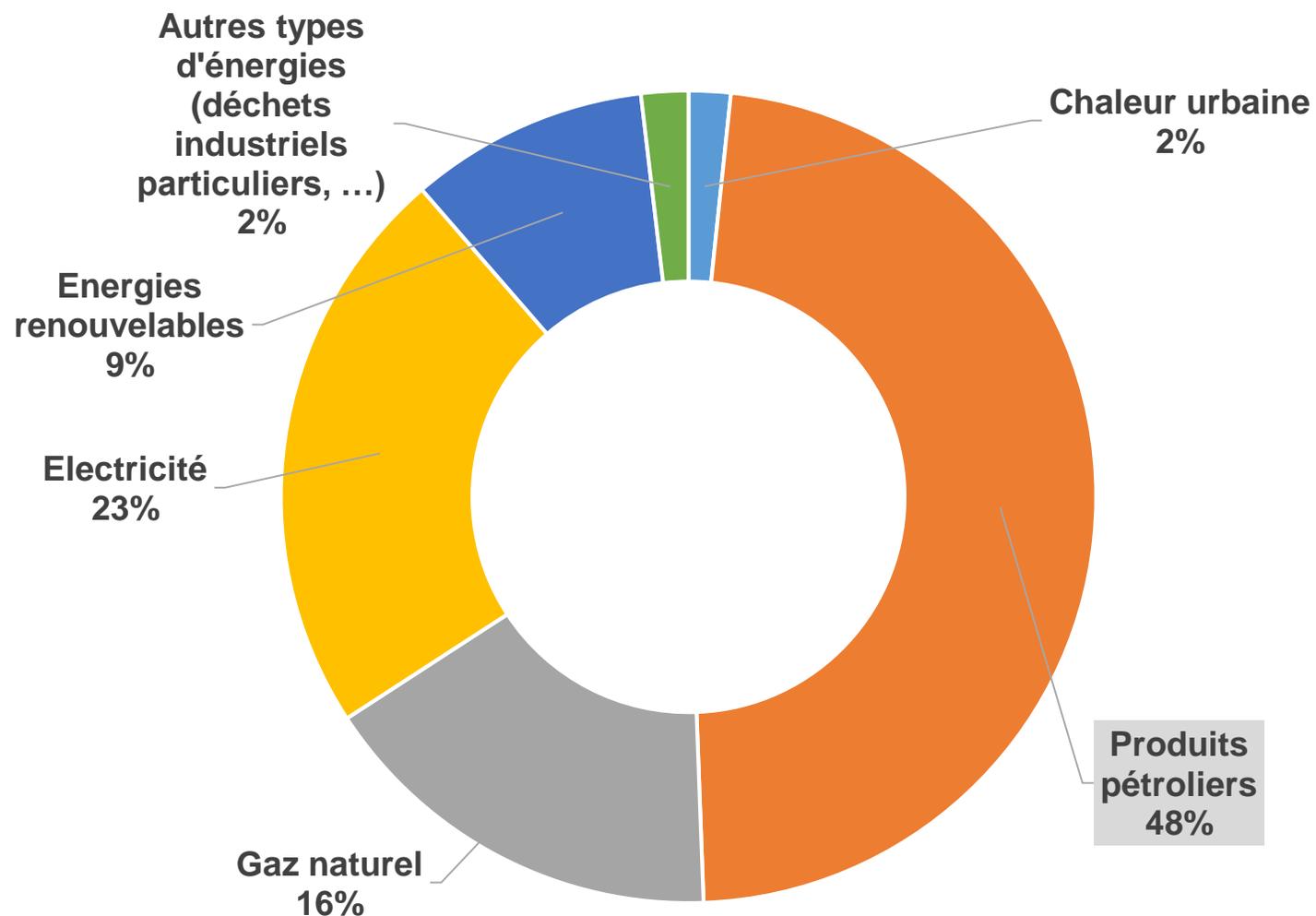
-12,9 % entre 2010 et 2020

Évolution des consommations d'énergies à climat réel par secteur Nièvre (2008-2020)



Réalisation OPTEER

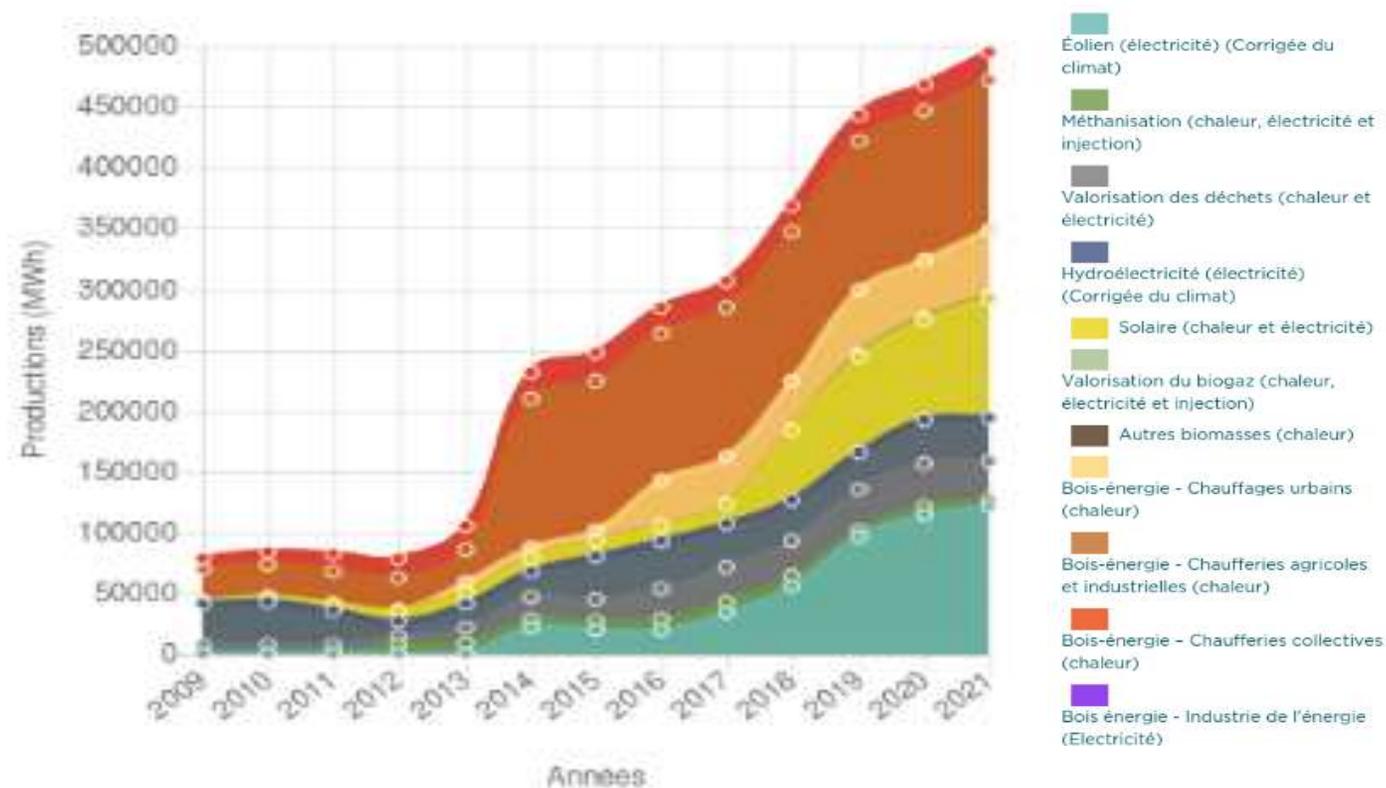
Unité : ktep / Source : ENEDIS - GrDF - GRT - SICAE Est - SIEL Fourpéret - ATMO BFC - SDES



Consommation d'énergie par vecteur Nièvre - 2020

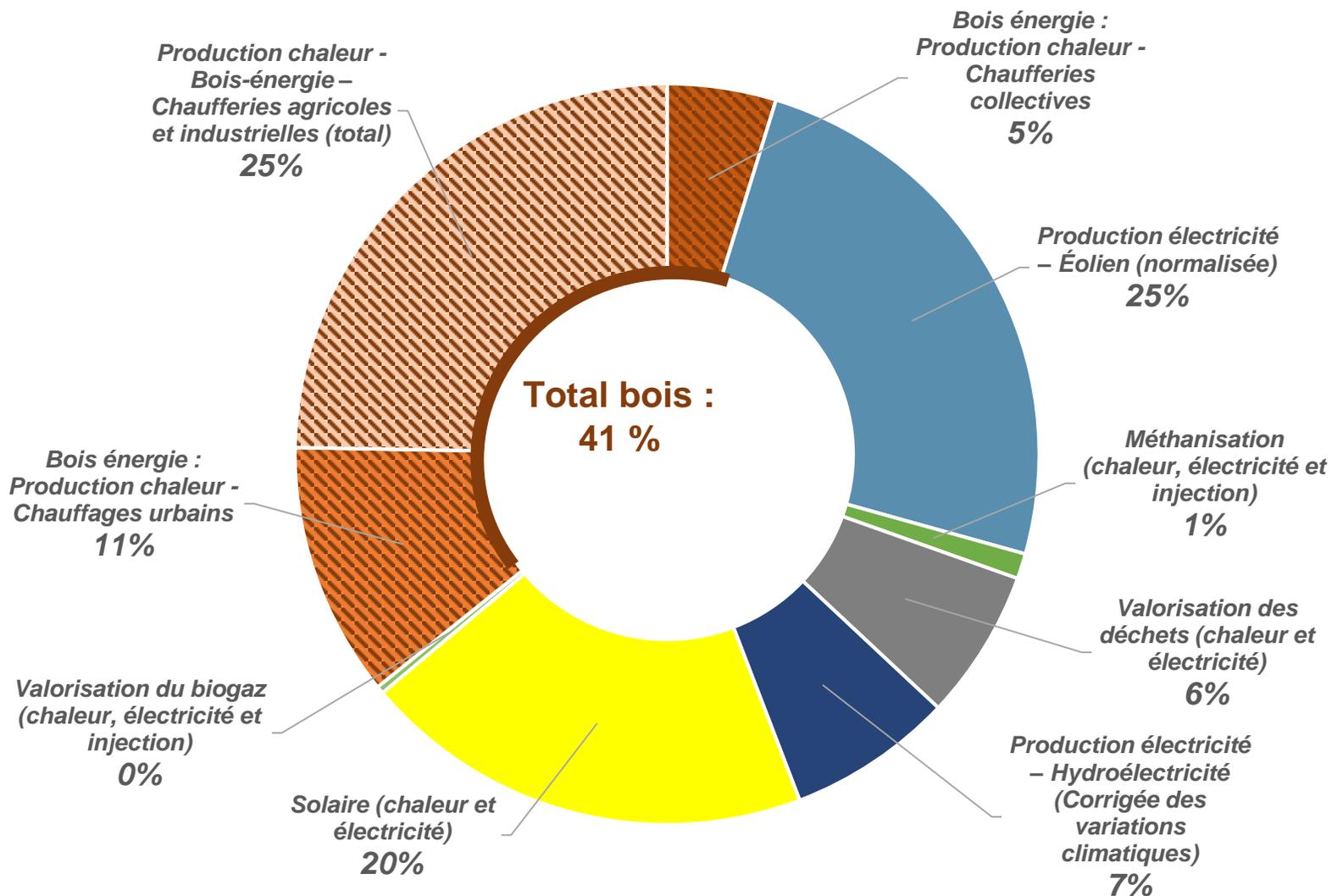
Sources OPTeER / réalisation SIEEEN – données ATMO BFC - SDES - GRDF - ENEDIS - SICAE Est - SIEL Fourpéret

Évolution des productions totales d'Énergies renouvelables par filière Nièvre (2009-2021)



Réalisation OPTER

Unité : MWh / Source : ADEME Bourgogne-Franche-Comté, Atmo Bourgogne-Franche-Comté, Aiterre BFC, ENEDIS, RTE, SICAE-EST, SIEL, Régie Salins-les-Bains, Service des études statistiques (SDES), FIBOIS BFC



Répartition des productions totales d'Énergies renouvelables par filière Nièvre - 2021 (hors bois des ménages)

Sources : OPTEER / réalisation SIEEN - données : ADEME Bourgogne-Franche-Comté , Atmo Bourgogne-Franche-Comté, Alterre BFC, ENEDIS, RTE, SICAE-EST, SIEL, Régie Salins-les-Bains, Service des études statistiques (SDES), FIBOIS BFC

Ce qu'il faut retenir...



Le SIEEEN a bâti avec le Département une stratégie énergétique à moyen et long termes, à l'horizon 2030. Cet exercice de planification affichait des objectifs cohérents avec le Schéma Régional Climat Air Energie de la Bourgogne.

Si les travaux de rénovation énergétique des bâtiments ont trouvé leur place dans l'impérieuse nécessité de réduire les consommations, les rénovations performantes demeurent encore trop confidentielles. Et le secteur transport n'a pas vraiment fléchi (il n'est pas le sujet de cette journée).

L'urgence climatique et l'impérieuse nécessité d'indépendance énergétique se sont renforcées depuis 2015.

En 2020, les produits pétroliers représentent encore près de 50% des sources d'énergie sur le département. On voit donc que le département de la Nièvre est encore très dépendant des énergies fossiles.

De plus la production d'énergies renouvelables n'a pas augmenté au rythme qui était prévu par la stratégie.

Le bois demeure toujours notre première source (41% hors bois des ménages).

Le mix énergétique projeté en 2020 n'est pas au rendez-vous : seulement 20% des objectifs éoliens ont été atteints sur ce qui était prévu dans la stratégie de 2015, 80% pour le bois énergie, 70% pour la méthanisation et 40% pour le photovoltaïque.

Les explications sont multiples. Aujourd'hui il est nécessaire, pour accélérer, de confirmer collectivement notre ambition de réussir cette transition.

Prospection et planification de la transition énergétique



Bertrand AUCORDONNIER
Référent énergies renouvelables
ADEME Bourgogne-Franche-Comté

Les travaux de prospectives

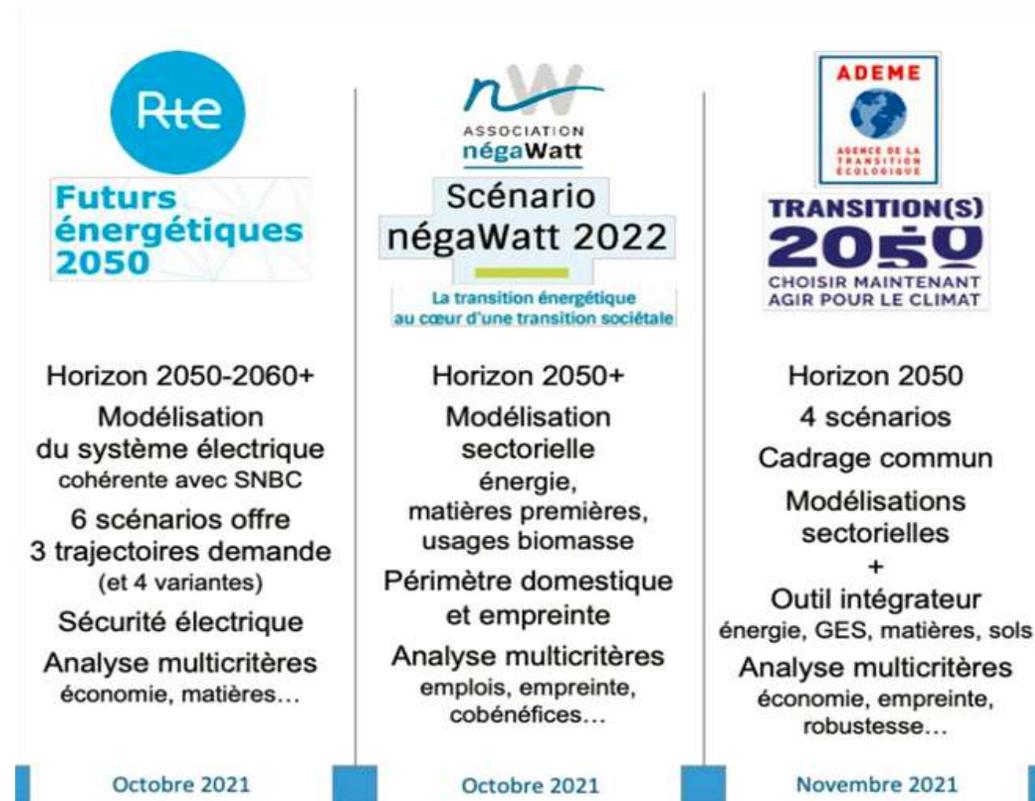


Des démarches différentes :

ADEME : Mettre en débat **4 scénarios contrastés** pour atteindre la neutralité carbone en 2050

RTE : Quel **système électrique** pour sortir des énergies fossiles et être neutre en carbone en 2050 ?

NégaWatt : Définir **un scénario** qui s'inscrit dans une **démarche globale de soutenabilité**



Un point commun : la neutralité carbone en 2050

Une richesse inédite d'informations

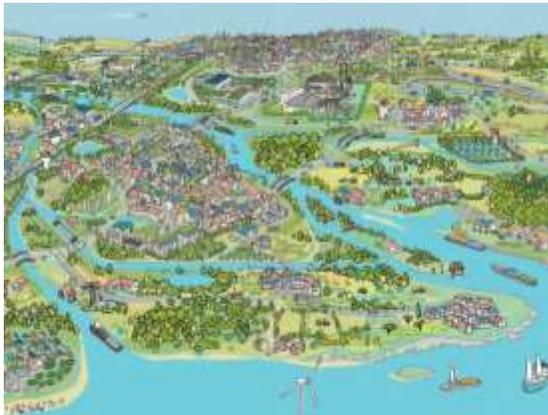


Les ressources Négawatt : <https://www.negawatt.org/Scenario-negaWatt-2022#ressources>

Les chapitres de RTE : <https://www.rte-france.com/analyses-tendances-et-prospectives/bilan-previsionnel-2050-futurs-energetiques#Lesdocuments>

Les feuillets ADEME : <https://transitions2050.ademe.fr/documents>

« Les effets macroéconomiques » / « Modes de vie » / « Filières – Protéines » / « Filières - Gaz et carburants liquides » / « Adaptation au changement climatique » / « Sols » / « Mix électrique » / « Matériaux de la transition énergétique » / Imagier paysage et énergie

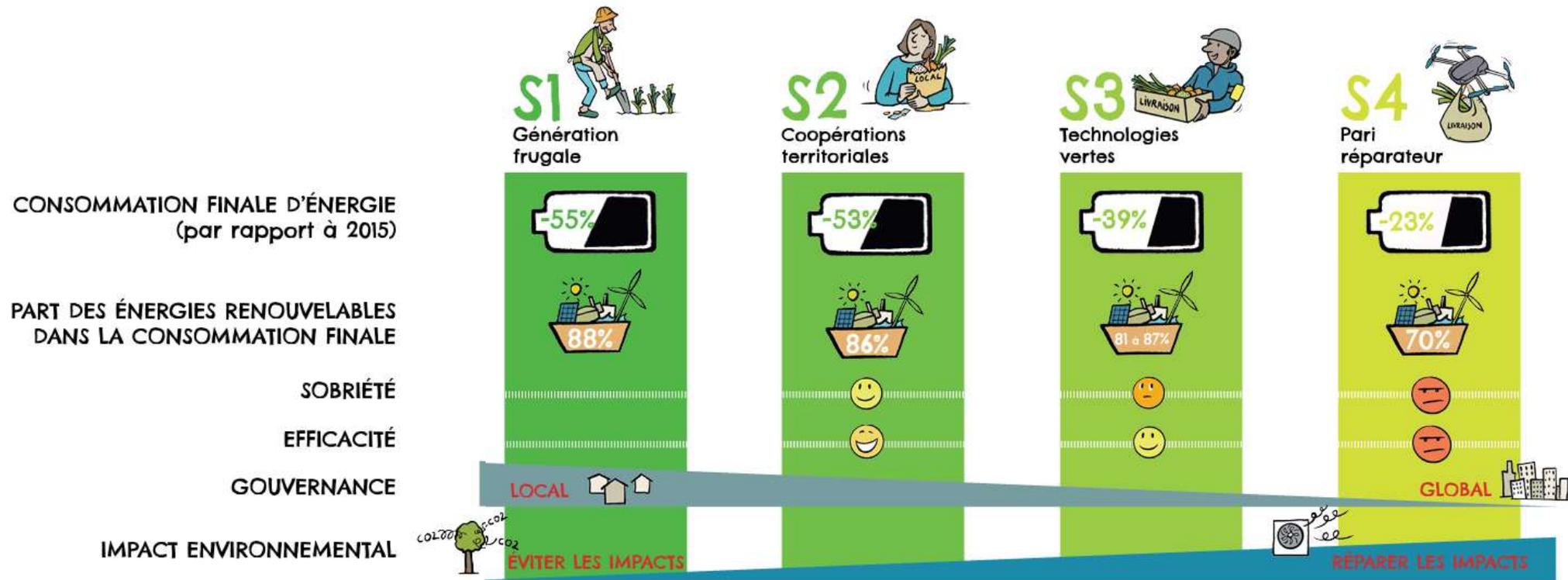


Les principaux enseignements



Regarder au-delà de l'électricité, de l'énergie...

sur l'ensemble de nos modes de production et de consommation



Les principaux enseignements



Dans tous les cas, **une urgence à agir avec un vrai changement d'échelle**
 La baisse des consommations d'énergie : **une nécessité absolue**

	en 2020	en 2050		
		Le réseau de transport d'électricité 	 INSTITUT négaWatt	 ADEME
Consommation énergie finale	1 600 TWh	÷ 1,5 → 1100 TWh*	÷ 2 → 876 TWh	÷ 2 → 790 TWh à ÷ 1,2 → 1300 TWh
Sobriété et efficacité		- 500 TWh	- 840 TWh	- 500 à 800 TWh

* Schéma National Bas Carbone

Les principaux enseignements



En parallèle des baisses de consommations, le **développement massif des énergies renouvelables**

Et l'**électrification du mix énergétique** : de 25% aujourd'hui à 50 à 60%

	en 2020	en 2050		
				
Part d'électricité dans consommation finale	25% →430 TWh	60% →645 TWh	60% →520 TWh	42 à 56% →300 à 700 TWh

Les principaux enseignements

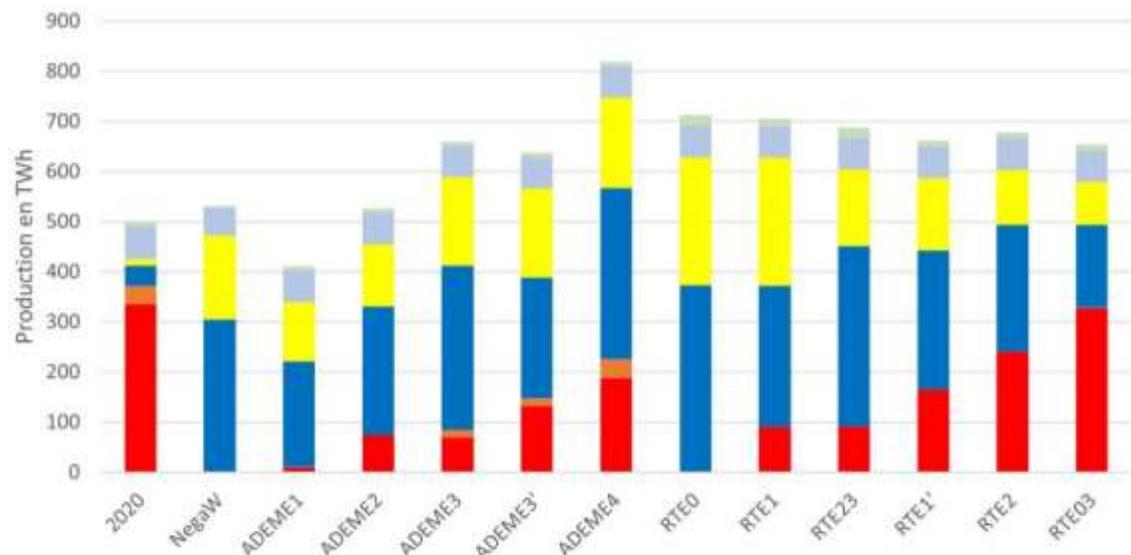


Côté électricité, **l'éolien est la première source de production** (sauf pour le scénario « activation de tous les leviers pour la production nucléaire » de RTE) et **le photovoltaïque est fortement développé** par rapport à aujourd'hui.

Diminution de la proportion nucléaire dans tous les scénarios et le nouveau nucléaire reste une option

Mix électrique dans les différents scénarios prospectifs 2050
ADEME, Negawatt et RTE, en production TWh

■ nucléaire ■ thermique ■ éolien ■ solaire ■ hydraulique ■ autres ENR



Source : ADEME BFC d'après ADEME, RTE, Negawatt

Quels enseignements pour les territoires ?



Un feuilleton « Territoires » des Transition(s) 2050 de l'ADEME :
Outil de **sensibilisation, d'appropriation et d'inspiration**

Au-delà des différents scénarios, **chaque territoire doit** :

- Prendre conscience des enjeux et **définir ses objectifs** (ambitieux)
- Trouver des compromis et **concilier les différents enjeux** (paysages, biodiversité, développement économique...)
- Profiter de cette transformation pour **le développement de son territoire** : économie et emploi à renforcer ou développer, intégrer la gouvernance des projets énergétiques, maximiser les retombées financières
- Communiquer et travailler sur **l'appropriation et l'implication** des citoyens

Implication des acteurs locaux et une planification d'actions

Ce qu'il faut retenir...



La planification énergétique permet de re-questionner les besoins, d'évaluer l'impact environnemental et mettre en place des mesures durables. Elle doit s'appuyer sur les grandes tendances des différents scénarii existants.

Ces différents travaux sont présentés en les comparant mais surtout en ciblant les points de convergence :

- réduire les consommations d'énergie,
- réduire les émissions de gaz à effet de serre
- et développer les énergies renouvelables dans le mix énergétique.

L'électrification du mix électrique devrait passer de 25% à 50 voire 60 % à l'horizon 2050.

L'implication de tous les acteurs locaux et une action planifiée sont indispensables pour faire face à l'augmentation des besoins électriques des années à venir.

La baisse des consommations d'énergie est une nécessité absolue.

Au-delà des différents scénarios, chaque territoire doit :

- Prendre conscience des enjeux et définir ses objectifs (ambitieux)
- Trouver des compromis et concilier les différents enjeux (paysages, biodiversité, développement économique...)
- Profiter de cette transformation pour le développement de son territoire : économie et emploi à renforcer ou développer, intégrer la gouvernance des projets énergétiques, maximiser les retombées financières
- Communiquer et travailler sur l'appropriation et l'implication des citoyens

Comment optimiser la maîtrise des consommations d'énergie ?



**Muriel BUISSON, Conseillère
municipale, Couloutre**
Michel MAYA, Maire, Tramayes
**Guy HOURCABIE, Président,
SIEEEN**

Réhabilitation de la mairie de Couloutre



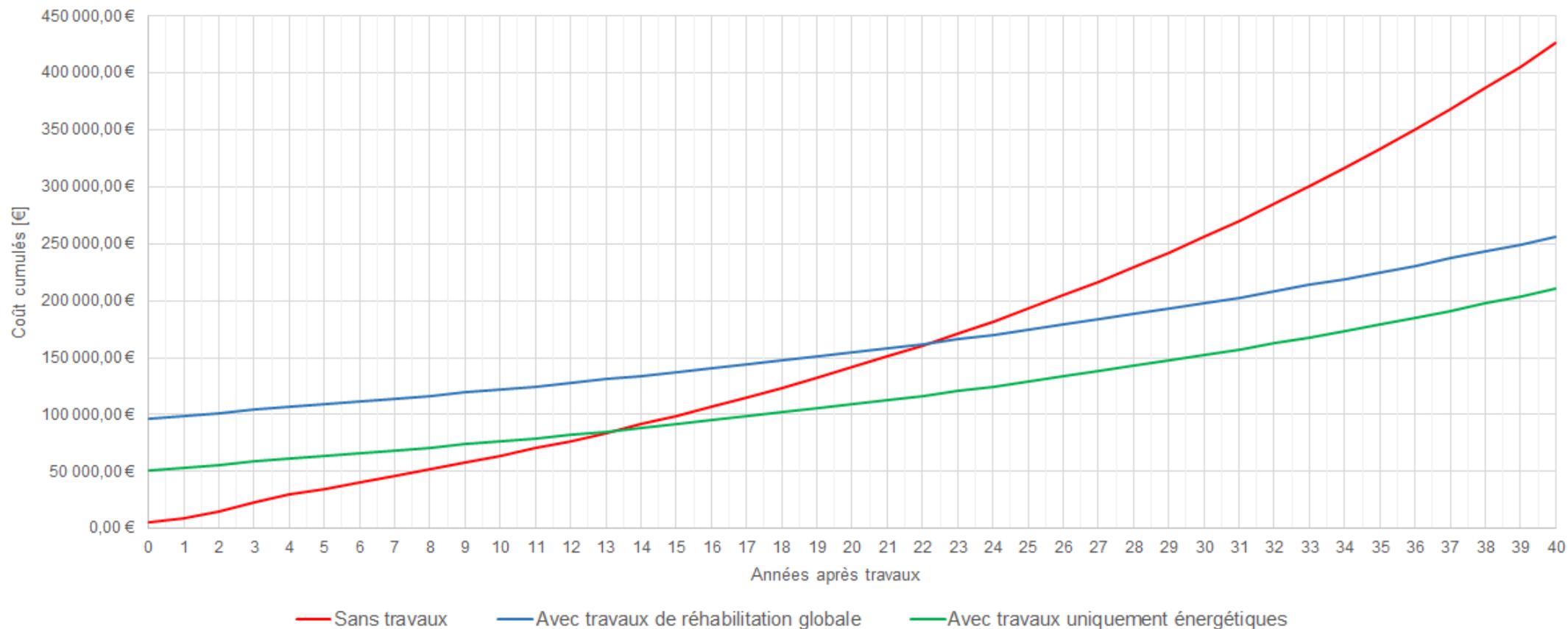
Réhabilitation de la mairie de Couloutre

MONTANT TOTAL DE L'OPERATION	
Montant total des travaux	430 484,37 €
Honoraires de Maîtrise d'Œuvre (7,35 %)	31 640,60 €
Honoraires SPS (1 %)	4 720,00 €
Bureau d'Etudes Thermique (1,5 %)	6 435,00 €
Test d'Etanchéité à l'air	912,00 €
Diagnostic & Contrôles Techniques	3 530,00 €
TOTAL	477 721,97 €

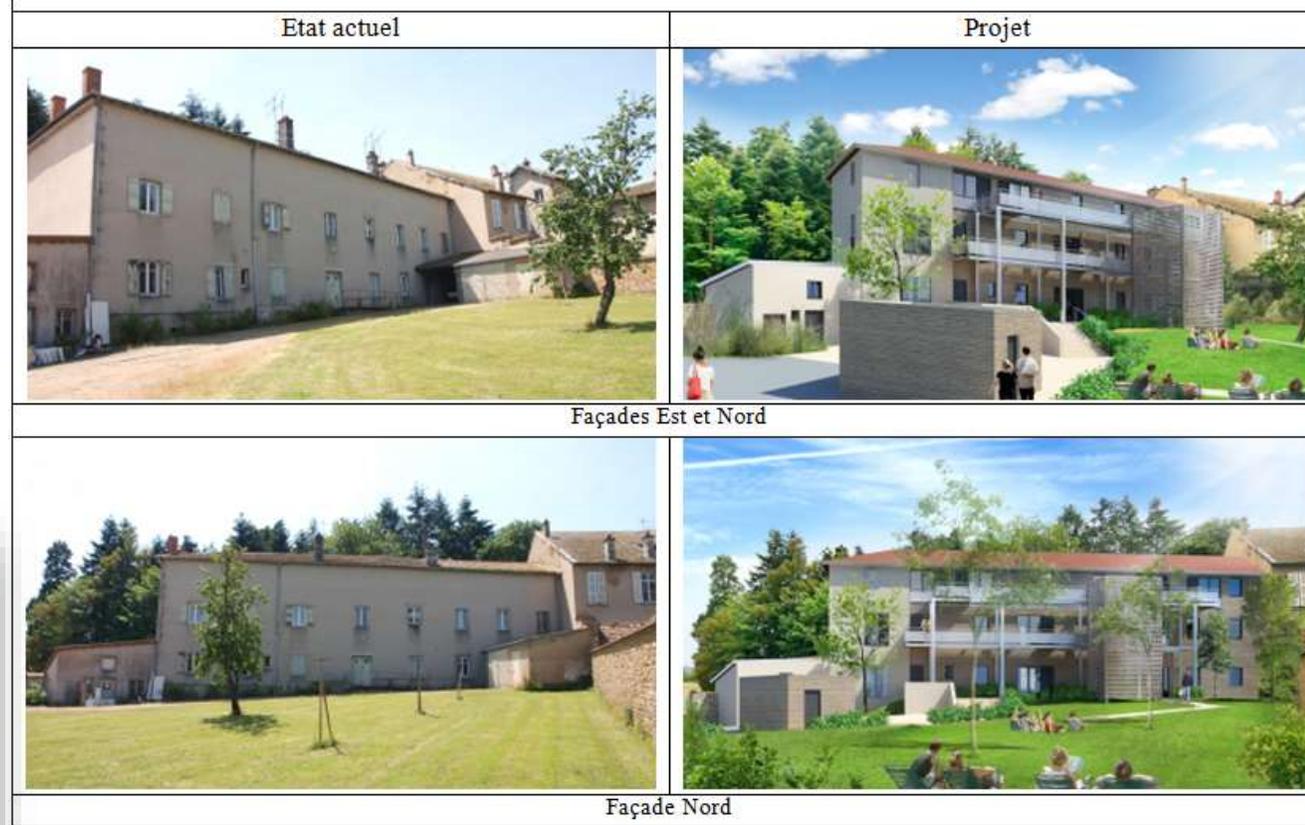
PLAN DE FINANCEMENT		
Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL)	84 676,78 €	17,7 %
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)	74 628 €	15,6 %
Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté Dispositif de soutien au BTP	83 050 €	17,4 %
Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté EFFILOGIS – Phase Etudes	5 153 €	1,1 %
Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté EFFILOGIS – Phase Travaux / Collectivités	95 504,95 €	20,0 %
Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté EFFILOGIS – Phase Travaux / Bailleurs	8 000,00 €	1,7 %
SIEEEN Appel à Projet pour la rénovation énergétique des bâtiments publics	31 164,84 €	6,5 %
TOTAL DE SUBVENTIONS	382 177,57 €	80 %
AUTOFINANCEMENT	95 544,40 €	20 %

Réhabilitation de la mairie de Couloutre

Coût d'exploitation avec et sans travaux



Réhabilitation de l'ancienne gendarmerie de Tramayes



Ce qu'il faut retenir...



Deux retours d'expériences réussis :

À Couloutre, un projet de rénovation de la salle communale et de la mairie (salle du conseil), ainsi que 2 appartements dans le même bâtiment a permis de réduire les consommations d'énergie.

Le projet a permis de repenser l'agencement et les usages des différents espaces du bâtiment, en identifiant les besoins.

La commune a été accompagnée par les conseillers en énergie partagé, qui au-delà de la partie conseil en rénovation énergétique ont été chercher de nombreux financements, le projet a ainsi été soutenu à 80 %.

A Tramayes, la commune a choisi de se pencher sur la rénovation globale des bâtiments municipaux.

La transformation d'une ancienne gendarmerie communale en logements locatifs est un projet qualifié de rénovation exemplaire sur le plan environnemental et thermique. Il s'agissait de démontrer qu'il est possible en milieu rural d'obtenir des logements rénovés, très peu énergivores et donnant des appartements à loyers modérés.

Ce projet de rénovation énergétique globale a permis de mettre en place une isolation thermique par l'extérieur et d'utiliser des matériaux biosourcés. Les appartements ont été conçus traversant Nord – Sud pour le confort d'été, les résultats sont très bons.

2 ombrières photovoltaïques ont été installées sur le parking, la production de cet équipement de 36KWc est injectée sur le réseau d'électricité.

Un emprunt a été nécessaire pour le projet, compensé par les loyers des 10 appartements, qui ont été réservés avant la fin des travaux.

Le dispositif d'avance remboursable pour les travaux d'économies d'énergies : **L'intracting**



Financement des travaux de rénovation énergétique à temps de retour court (< 13 ans)



Prérequis : Adhésion à la compétence « Maîtrise de la demande d'énergie et conseil en énergie partagé »



Un outil **complémentaire aux dispositifs** déjà existants de financement des travaux :
Un accompagnement technique, suivi des consommations énergétiques



Remboursement des dépenses d'investissement liées à la performance énergétique, par les économies d'énergies générées par les travaux



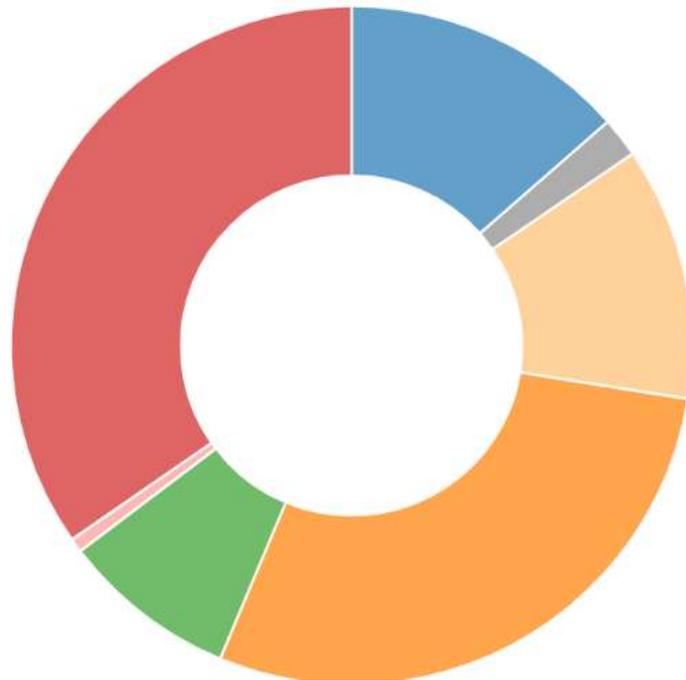
Une quinzaine de communes engagées

Et pour les habitants de vos communes ?



Consommations d'énergie par secteur (climat réel) / Nièvre (2020)

Unité : MWh / Source : ENEDIS- RTE - GRDF - GRT - SIEL Fourpéret - SICAE Est - SDES - Atmo BFC



Nièvre

- Industrie manufacturière (13,5%)
- Traitement des déchets (1,9%)
- Tertiaire (12,1%)
- Résidentiel (28,8%)
- Agriculture (8,3%)
- Transports non routiers (0,7%)
- Transport routier (34,7%)

Le secteur résidentiel,
2^{ème} poste après les transports = **28,8%**
des consommations

**Les travaux
d'économie
restent
prioritaires
et urgents**

Sources : OPTTEER

Et pour les habitants de vos communes ?



Des programmes, des aides, des politiques publiques pour accélérer



Des choix pertinents de travaux  se faire conseiller en amont, un service public local en place



**Important :
Relayer l'information**

Ce qu'il faut retenir...



Le bâtiment est le premier secteur de consommation d'énergie.

Une initiative nouvelle et complémentaire aux travaux de rénovation pour aller plus loin dans les gains énergétiques : l'intracring.

Cette démarche, portée par la banque des territoires, consiste à préfinancer des travaux économes en remboursant l'avance consentie grâce aux économies réalisées.

C'est une réponse pour les communes disposant d'un budget contraint que le SIEEN peut proposer. Une quinzaine de communes s'y intéressent dans le département.

Il y a urgence à rénover rapidement et qualitativement les logements des Nivernais, sous peine de voir de plus en plus de Nivernais ne plus pouvoir faire face aux charges de chauffage.

Pour rappel, des dispositifs d'aides existes, le conseil reste essentiel au regard des dépenses à engager (plusieurs milliers d'euros).

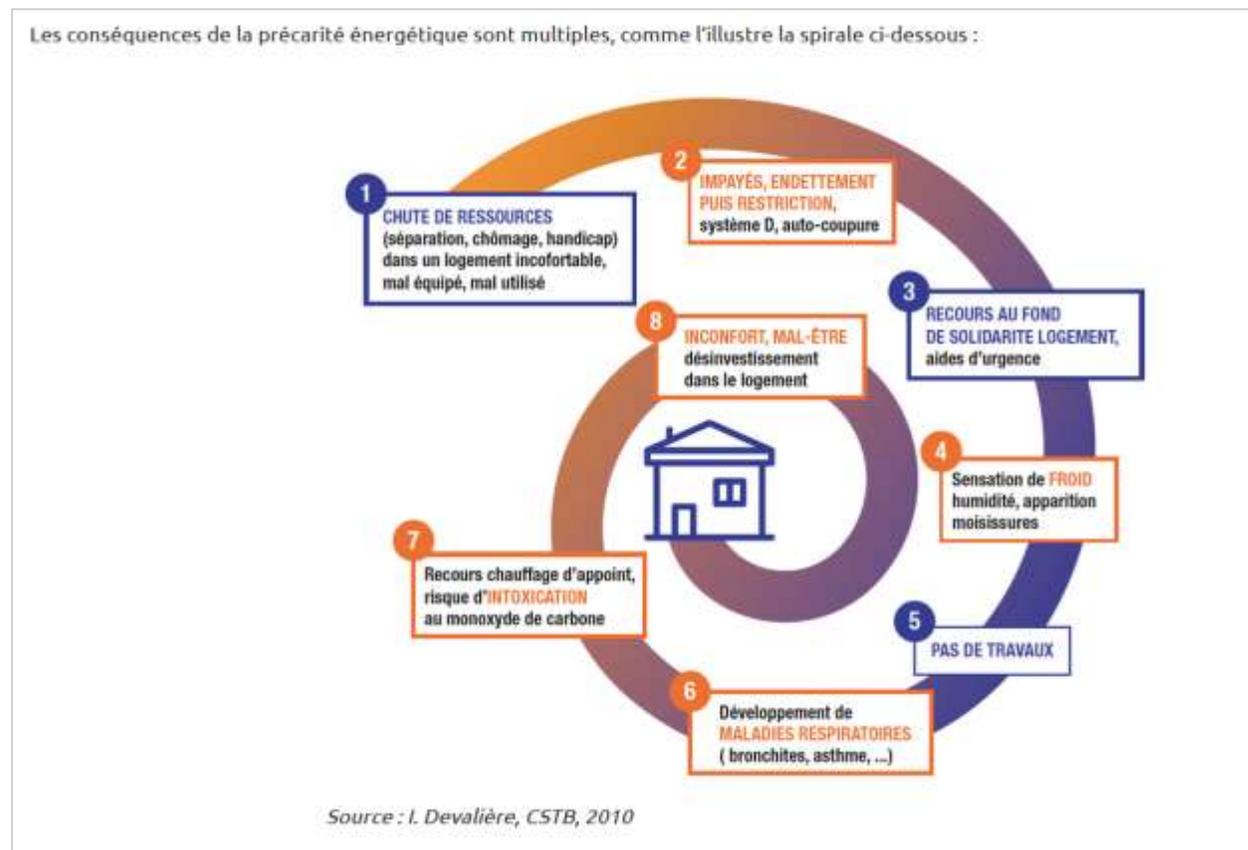
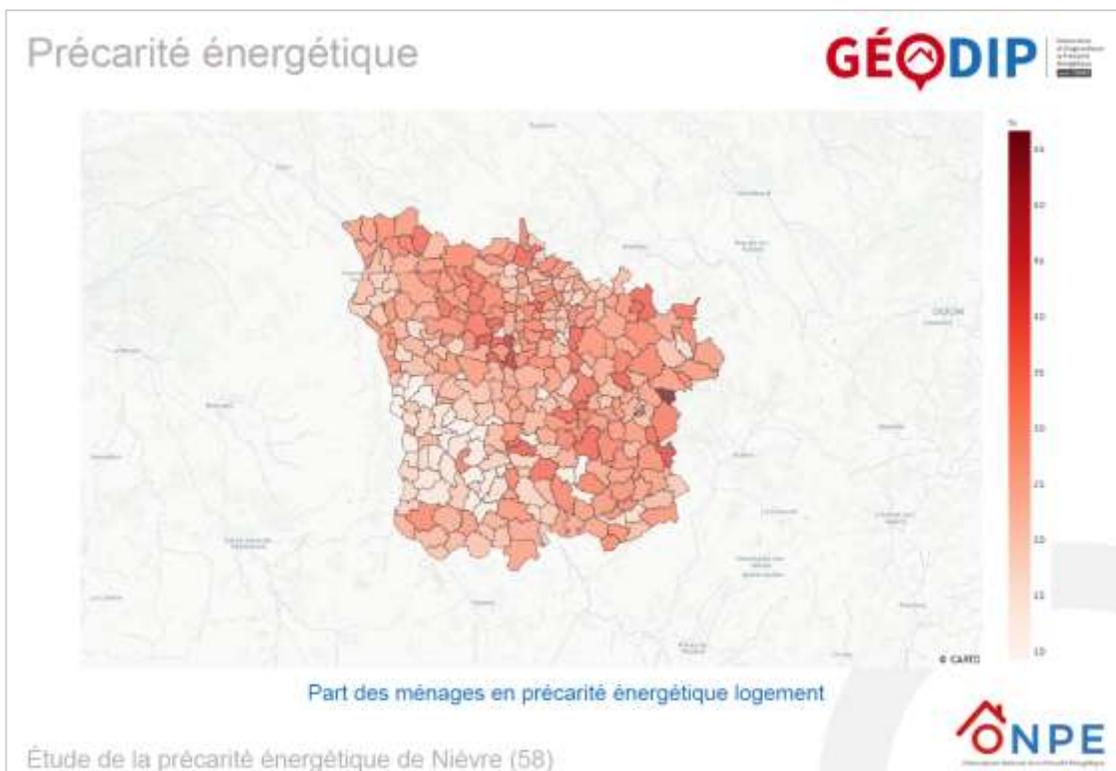
Dans la Nièvre, le service public d'accueil et d'accompagnement est en place depuis plusieurs années : c'est le service France Rénov' porté par les conseillers de l'ALEC de la Nièvre. Ce service gratuit doit d'être connu et reconnu par tous.

Comment lutter contre la précarité énergétique ?



Pascal RENARD,
Membre du conseil
d'administration de l'ALEC
1^{er} Vice-Président du SIEEEN

Des Nivernais en difficultés



1 Nivernais sur 4

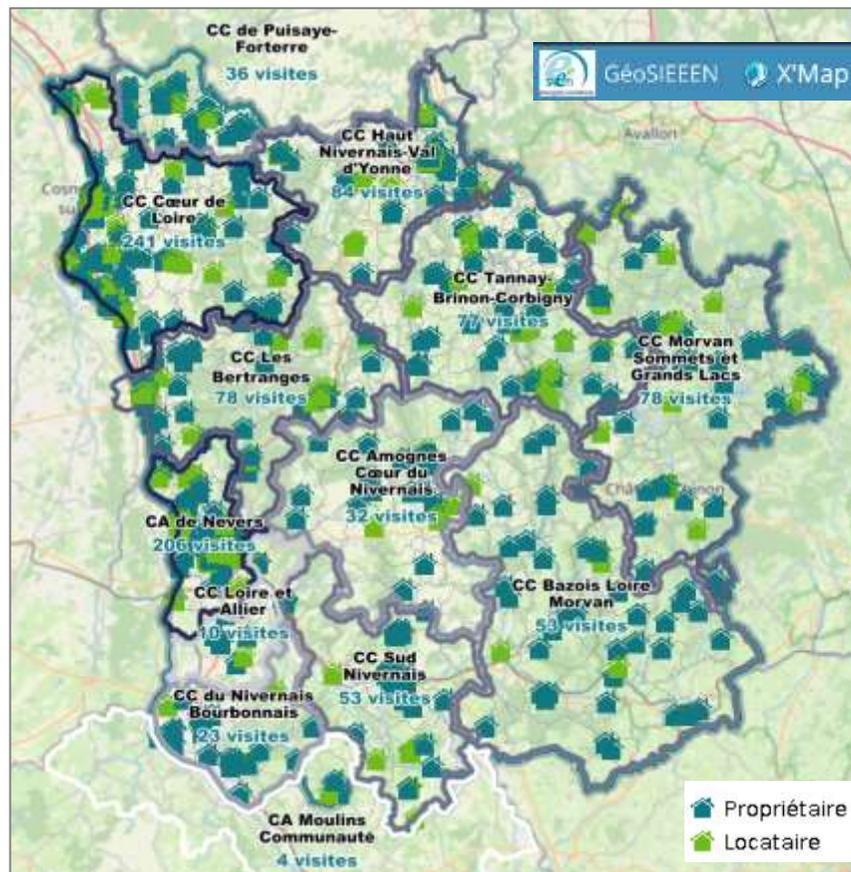
L'inaction



Accompagner vers des travaux optimisés



Visites réalisées de 2013 à 2022



Des diagnostics et des aides

(Fonds Nivernais d'Aide à la Maîtrise de l'Énergie + fonds d'avance +...)

DÉTECTER



- Fin de la Trêve hivernale
- Chèques énergie
- Réaliser des travaux !
- Accompagner tous les propriétaires : occupants, bailleurs et locataires

Ce qu'il faut retenir...



Notre département, rural, est malheureusement trop concerné par la précarisation de ses habitants en lien direct avec l'énergie.

Des Rencontres annuelles sont organisées pour travailler sur ce fléau, un prochain rendez-vous est fixé à l'automne.

Il relève de la responsabilité des élus de repérer les ménages vulnérabilisés par le prix de l'énergie.

La fin de la trêve hivernale c'est le 31 mars : gare aux factures à régler, à la rupture unilatérale de contrats, etc...

Le chèque énergie annuel arrive début avril : son utilisation doit être maximisée. Attribué sous condition de ressources, il est malheureusement sous utilisé. Il permet pourtant de régler des factures d'énergie et d'achat de combustible, de régler des charges d'énergie incluses dans les redevances de certains logements, et également de faire des travaux ou des dépenses énergétiques dans les logements.

Une réponse efficace pour agir durablement : réaliser des travaux opportuns et efficaces. L'ALEC renseigne les différents publics. Cependant, les maîtres d'ouvrage volontaires sont confrontés à une offre artisanale limitée.

Il est possible d'aider les locataires en conseillant les propriétaires bailleurs.

Les travaux engagés sur les logements communaux offrent aussi un potentiel de logements d'urgence. Il s'agit de faire un inventaire des lieux à rénover également au niveau des communes (écoles, salles des fêtes...).

Pour accompagner les propriétaires, locataires et bailleurs des visites sont réalisées depuis 2013 dans tout le département pour proposer des accompagnements et aides adaptés aux besoins et se rapprocher de celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

Pause Reprise à 11h



Copyright : Lionel BRUGGER/SIEEEN - 2023

Quelles méthodes pour atteindre la sobriété énergétique ?



Patricia DUBOIS, Coordinatrice du Pôle Territoires Durables, ADEME Bourgogne-Franche-Comté

Monique BERNARD, Conseillère municipale, Cercy-la-Tour, 2^{ème} Vice-Présidente, SIEEEN

Sobriété : subie, choisie ?

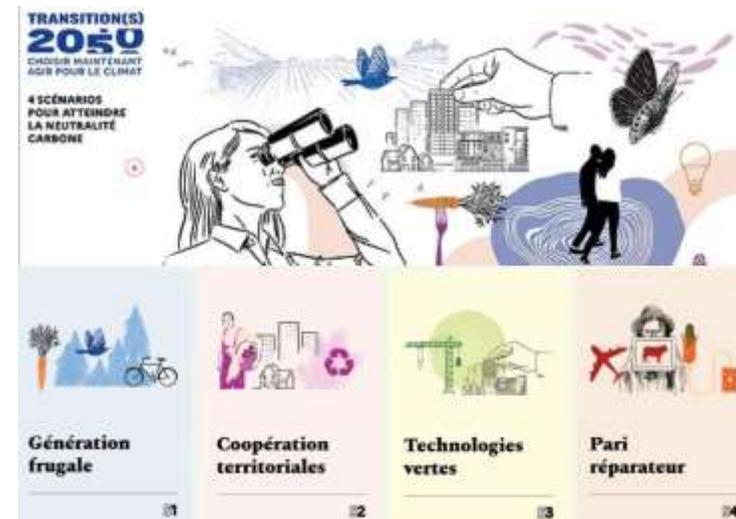




Sobriété dans les politiques territoriales

**Patricia DUBOIS, Coordinatrice Territoires Durables
ADEME Bourgogne-Franche-Comté**

La sobriété (re)devient ou redevient l'incontournable de la transition écologique !



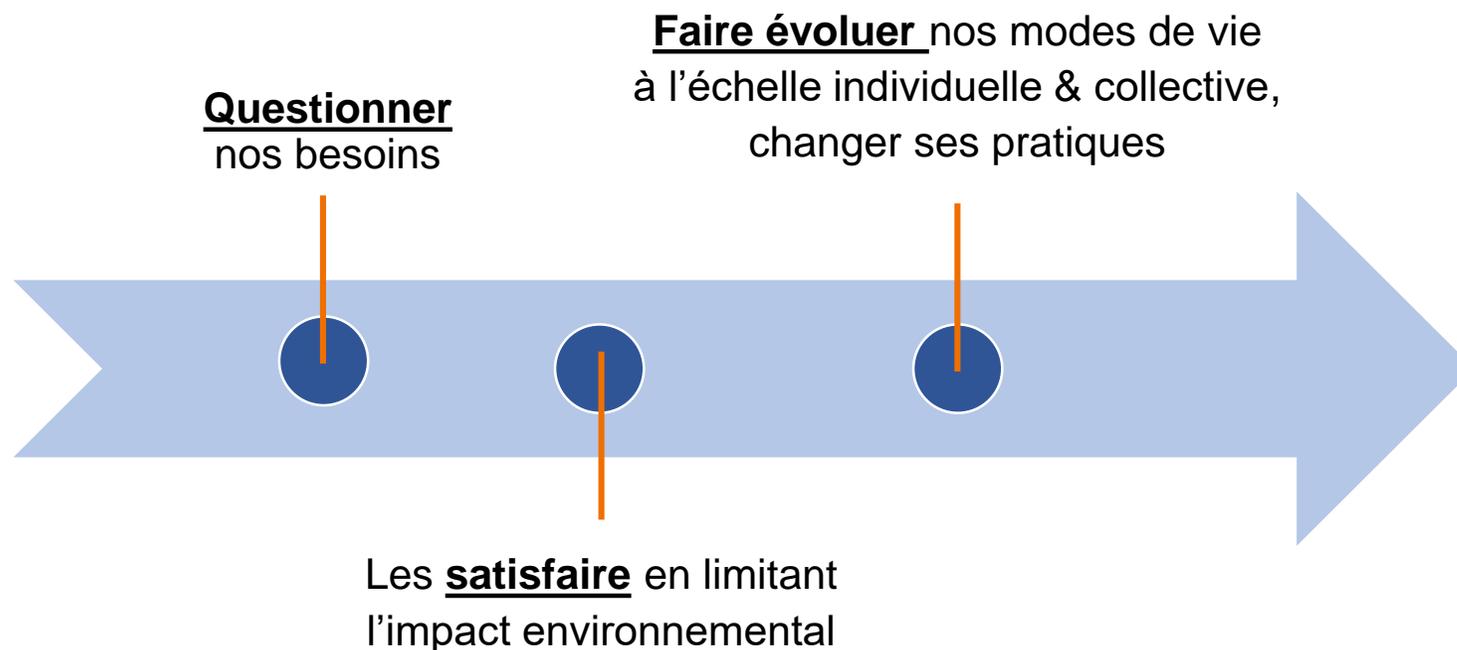
Sobriété
négaWatt présente ses propositions chiffrées

cece
Commissariat général à l'égalité territoriale

JANVIER 2023 **AVIS**

Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété ?

Aller vers plus de sobriété en questionnant nos besoins...



Gaspillage, superflu, accumulation

Sobriété énergétique, matérielle, numérique, foncière...

Consommer moins et mieux

Simplicité, Maîtrise, Résilience

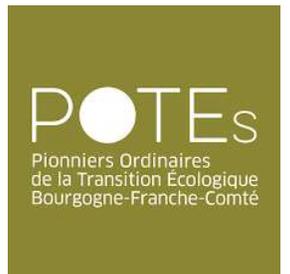
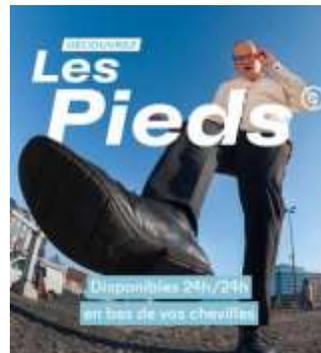
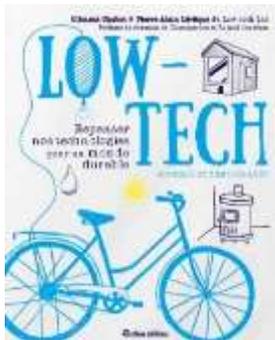
Dans un contexte où les ressources naturelles sont limitées, la sobriété consiste à nous questionner sur nos besoins et à les satisfaire en limitant leurs impacts sur l'environnement. Elle doit nous conduire à faire évoluer nos modes de production et de consommation, et plus globalement nos modes de vie, à l'échelle individuelle et collective.

Ensemble des thématiques à questionner

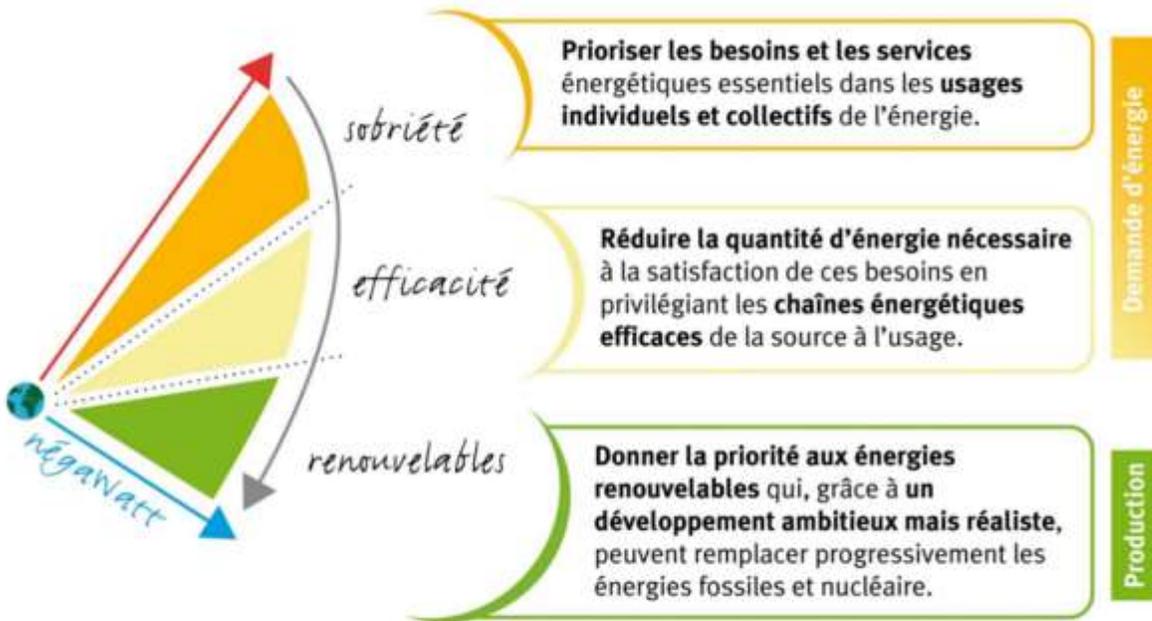


 Sobriété & Socio Economie	 Sobriété Technologie & Système sociotechniques	 Sobriété & Collectivités / Démarches Territoriales	 Sobriété & Entreprises	 Sobriété & Mobilisation Citoyenne / Communication / Médias	 Sobriété & Numérique
 Sobriété & Cadre Bati	 Sobriété & Aménagement territorial et urbain	 Sobriété & Mobilité	 Sobriété & Alimentation	 Sobriété & Consommation	 Sobriété & Tourisme

À différentes échelles



Sobriété vous avez dit sobriété !



©Association négaWatt - www.negawatt.org

Sobriété dimensionnelle



Sobriété d'usage



Sobriété structurelle



Sobriété collaborative et conviviale



Évaluer l'impact environnemental /

Ebriété VS Sobriété !



Définitions :

- ❑ **Sobriété dimensionnelle** : vise à ne pas utiliser d'équipements surdimensionnés (réduire la température, diminuer la taille du réfrigérateur)
- ❑ **Sobriété coopérative** : mettre en place des organisations collectives de façon à mutualiser les biens (espaces d'habitation partagés, transports en commun)
- ❑ **Sobriété d'usage** : vise à surveiller le niveau/durée d'utilisation d'un appareil consommant de l'énergie (éteindre plutôt que de laisser en veille)
- ❑ **Sobriété structurelle** : consiste à créer dans l'organisation de l'espace ou de nos activités les conditions d'une modération de notre consommation (aménagement du territoire qui amène à réduire les distances pour accéder aux commerces)

Ce qu'il faut retenir...



Notion ancienne mais plus que jamais d'actualité, la « sobriété » n'a pas une définition figée et regroupe des réalités multiples à travers des démarches de frugalité, simplicité, zéro-gaspillage, efficacité, sobriété énergétique, ou encore de « déconsommation ». Le dénominateur commun de ces diverses approches est la recherche de modération dans la production et la consommation de produits, de matières, ou d'énergie.

Dans son application, indépendamment du vocabulaire employé, la sobriété se développe sur un continuum entre deux grandes approches :

- une approche institutionnalisée depuis quelques années, centrée sur la recherche d'efficacité et compatible avec la poursuite de la croissance économique grâce au découplage de ses impacts,
- une approche émergente dans des mouvements **citoyens, centrée** sur une transformation plus profonde des pratiques individuelles et des modes de vie.

Attention à ne pas adopter une approche dogmatique. Il est délicat de définir ce qu'est le besoin à l'aune d'une diversité des profils sociaux. Faut-il à tout prix chercher le consensus sur ce qui relève ou non de la sobriété et s'éterniser dans des débats sémantiques ?

Attention à voir plus loin que les tendances médiatiques :

- Risque de restreindre la sobriété à la sobriété énergétique ;
- Risque de restreindre la sobriété aux éco-gestes citoyens et d'occulter les dimensions collectives ;
- Risque de polariser les opinions et de réduire la sobriété à un débat du pour ou contre.

La sobriété est un outil, un moteur et un levier pour vivre autrement un changement des modes de consommation et de production.



Sobriété

Rénover l'éclairage public

**Monique BERNARD, Conseillère municipale, Cercy-la-Tour,
2ème Vice-Présidente, SIEEN**

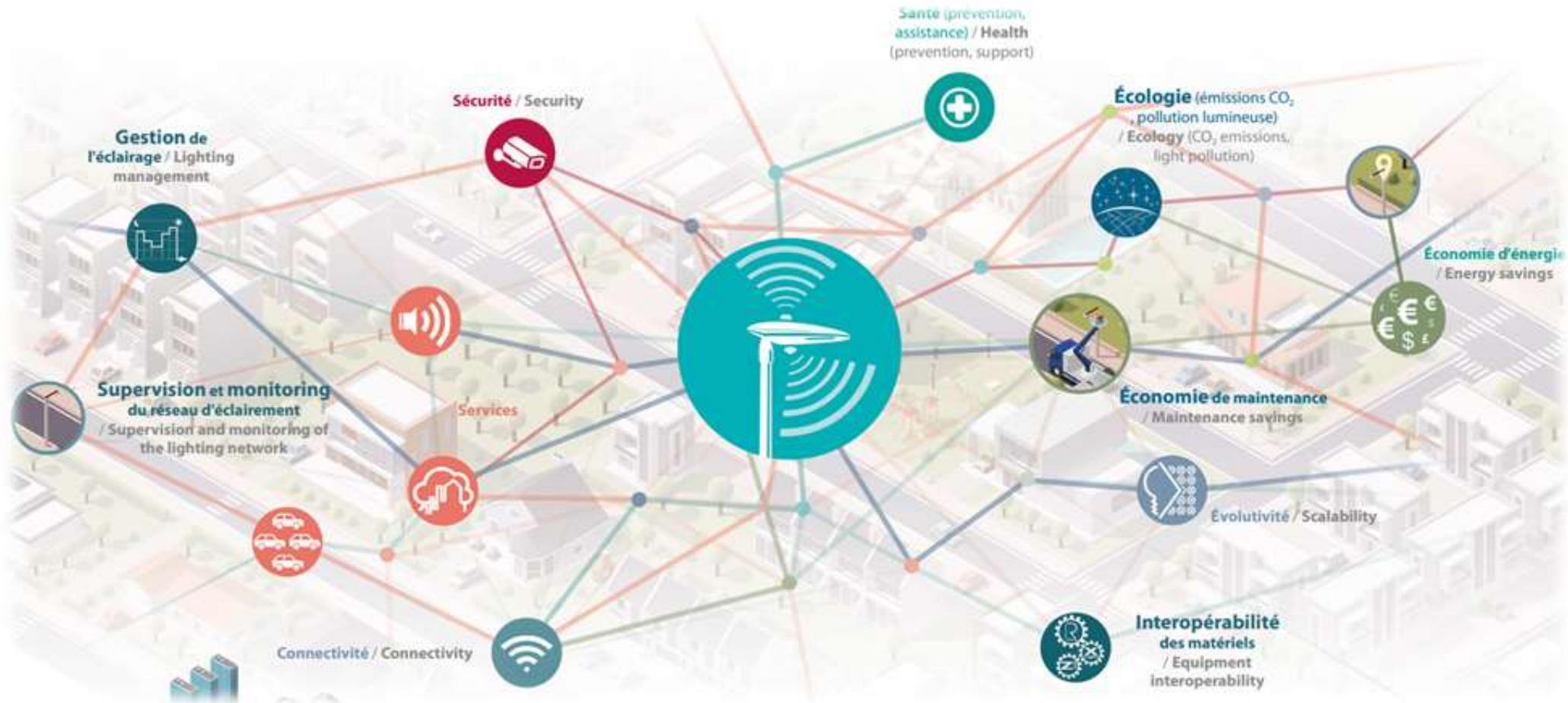
Commune de Cercy-la-Tour

Rénovation de l'éclairage public



- **441 Luminaires rénovés** pour 330 100 € HT de travaux
- **80% de subvention** soit une participation communale de 66 020 € HT
- **Réduction de 60%** soit 60 000 Kw / an et rejet évité 7 100 Kg de CO2
- **Économie d'environ 11 000 €** sur le budget de fonctionnement
- Respect du décret nuisances lumineuses
- **Retour sur investissement (ROI) ≤ 6 ans**

Éclairage public intelligent SMART LIGHTING

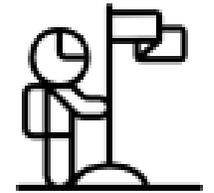


Des webinaires à destination des élus créés via le réseau des Agités*

*Réseau d'agents des collectivités de la Nièvre, animé par le SIEEEN,
pour partager autour de la transition énergétique*



Des retours
d'expérience locaux



En replay sur la page
youtube **SIEEEN58**



Comment faire de la sobriété
sur nos territoires ?



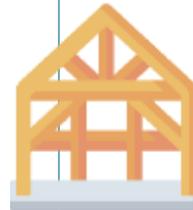
Comment devenir une
collectivité éco-exemplaire ?



Les documents d'urbanisme et
projets d'aménagement : des
leviers en faveur de la
Transition Énergétique



Le bois local et les matériaux
biosourcés dans la construction et
la rénovation



Ce qu'il faut retenir...



A Cercy-la-Tour, la rénovation de l'éclairage public a fait ses preuves, avec un double impact économique et esthétique.

La commune a rénové le système d'éclairage public : 407 luminaires ont été remplacés. L'extinction nocturne de cet éclairage a suscité débats et oppositions avant sa mise en œuvre. Finalement bien vécu par les habitants qui demandent aujourd'hui à réduire les plages lumineuses...

Dès cet automne au vue du contexte, la durée d'allumage a même été réduite quotidiennement de deux heures : éclairage à 6 h, au lieu de 5 h, et extinction à 21 h au lieu de 22 h.

Une partie de l'avenue Louis-Coudant, notamment au niveau de la gare, l'entrée de l'usine Faurecia et un rond-point ont été épargnés par cette mesure, pour faciliter les déplacements des salariés dans ce secteur.

L'éclairage public intelligent (smart lighting) est présenté. Les technologies actuelles permettent de répondre aux attentes et défis des communes modernes. Les possibilités sont nombreuses :

- Gestion à distance des luminaires par l'intermédiaires de nœuds de communication => réduction des déplacements
- Retour des informations en temps réel
- Retour de panne (sur la plateforme de supervision, par mail ou smartphone)
- Possibilité d'abaissement de puissance par point ou secteurs (Rues, Parkings etc)
- Intégration de capteurs sur le luminaire possible :
 - Capteur de détection de présences
 - Inclinaison, vibration mât/luminaire.
 - Capteurs de pollutions, de densité de Traffic etc...
 - Détection Surveillance conteneurs etc...

Par quels moyens peut-on produire des énergies renouvelables nivernaises ?



Guy HOURCABIE, Président, SIEEEN

**Erika JUHEL, Chargée de mission
transition énergétique et
revitalisation, DDT 58**

**Toufik ARHAB, Architecte-Urbaniste,
Coulanges-lès-Nevers**

**Thierry GUYOT, Conseiller
départemental**

Michel MAYA, Maire, Tramayes

Mosaïque de projets renouvelables



Bouhy, Dampierre-sous-Bouhy



Devay



Magny-Cours



Guérigny



Coulanges-lès-Nevers



Urzy





**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Présentation de la loi AER



**Christophe HURAUT, Sous-préfet de Cosne-sur-Loire
Erika JUHEL, Chargée de mission transition énergétique et
revitalisation, DDT 58**

LOI n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables

Quelques éléments à retenir.

Objectifs de la PPE française

Objectif 2020 :

La France est le seul pays d'Europe à ne pas atteindre ses objectifs en EnR (19 % au lieu de 23 %).

Objectif 2030 :
40 % d'énergies renouvelables électriques dans la production nationale

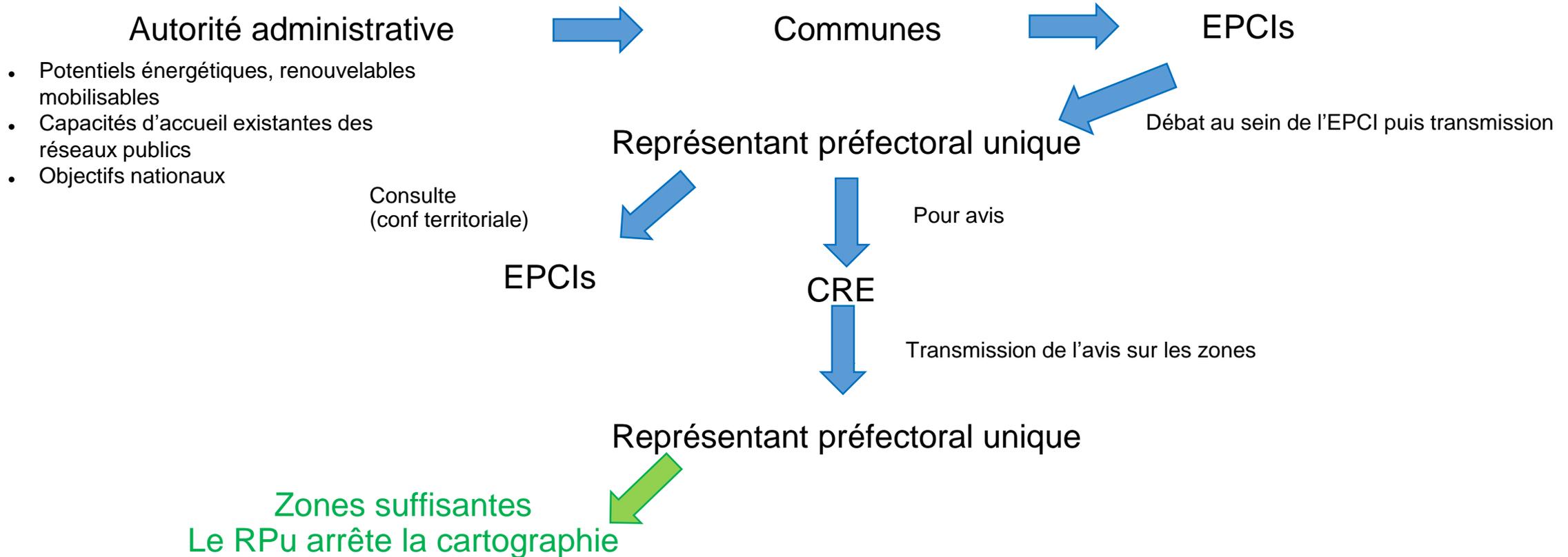
Part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie, en 2020



	2023	2028
Hydroélectricité	25,7	26,4 - 26,7
Éolien terrestre	24,1	33,2 - 34,7
Éolien en mer	2,4	5,2 - 6,2
Photovoltaïque	20,1	35,1 - 44,0
Biomasse solide	0,8	0,8
Biogaz - Méthanisation	0,27	0,34 - 0,41
Géothermie	0,024	0,024
Total	73,5	101 - 113



Zones d'accélération (Article 15)





PRÉFET
DE LA NIÈVRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Agrivoltaïsme (Article 54)

Installation agrivoltaïque : Installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil et dont les modules sont situés sur une parcelle agricole où ils **contribuent durablement à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole.**

Est considérée comme agrivoltaïque une installation qui apporte directement à la parcelle agricole au moins l'un des services suivants, en **garantissant à un agriculteur une production agricole significative et un revenu durable** en étant issu :

1. L'amélioration du potentiel et de l'impact agronomiques
2. L'adaptation au changement climatique
3. La protection contre les aléas
4. L'amélioration du bien-être animal



Partage de la valeur (Article 93)

Systeme de fonds auxquels les porteurs de nouveaux projets devront contribuer :

- 85 % au minimum devra aller à des projets portés par la collectivité d'implantation du projet (communes + EPCI) en faveur de la transition énergétique, de la sauvegarde ou de la protection de la biodiversité ou de l'adaptation au changement climatique, tels que la rénovation énergétique, l'efficacité énergétique ou la mobilité la moins consommatrice et la moins polluante ou des mesures en faveur des ménages afin de lutter contre la précarité énergétique
- 15 % au minimum devra aller à des projets de protection et de sauvegarde de la biodiversité

Obligation pour certaines sociétés (sociétés structurées pour ouvrir leurs parts)
d'ouvrir des parts aux collectivités concernées (Commune et EPCI)

Ce qu'il faut retenir...



La Nièvre, département rural, dispose d'un vrai potentiel de production d'énergies renouvelables

La Loi relative à l'accélération des énergies renouvelables (Loi AER) est présentée. Le texte s'articule autour de trois axes :

- Planifier les zones de développement des énergies renouvelables par les élus locaux,
- Simplifier les procédures d'autorisation des projets d'énergies renouvelables,
- Partager la valeur des projets d'énergies renouvelables avec les territoires qui les accueillent.

Cette loi redonne sa place aux communes. Elles vont notamment pouvoir définir des zones d'accélération.

La loi cadre également les projets d'agrivoltaïsme en précisant la définition. Le projet doit permettre le développement ou le maintien d'une activité agricole déjà existante avec une production agricole significative.

Il est annoncé une loi sur le mix énergétique à venir.

Chaque département doit mettre en place un pôle énergie renouvelable. En Nièvre, la DDT pilote des temps d'échange autour d'une revue de projets.

Le partage de la valeur attaché au développement des énergies renouvelables s'opère aussi par les sociétés de projet. Pour la DDT, les développeurs proposent la plupart du temps des retours en faveur des territoires. Enfin, l'enjeu porte aussi sur la participation des habitants au capital.



Développer des projets d'énergies renouvelables

Toufik ARHAB, Architecte-Urbaniste, Coulanges-lès-Nevers
Michel MAYA, Maire, Tramayes



Gymnase André-Malraux et préau



Début des travaux en 2013 :

- Démolition des locaux
- Reconstruction avec redistribution rationnelle des espaces
- Isolation extérieure
- Création d'un préau extérieur ouvert
- Rénovation de la toiture et pose de panneaux photovoltaïques

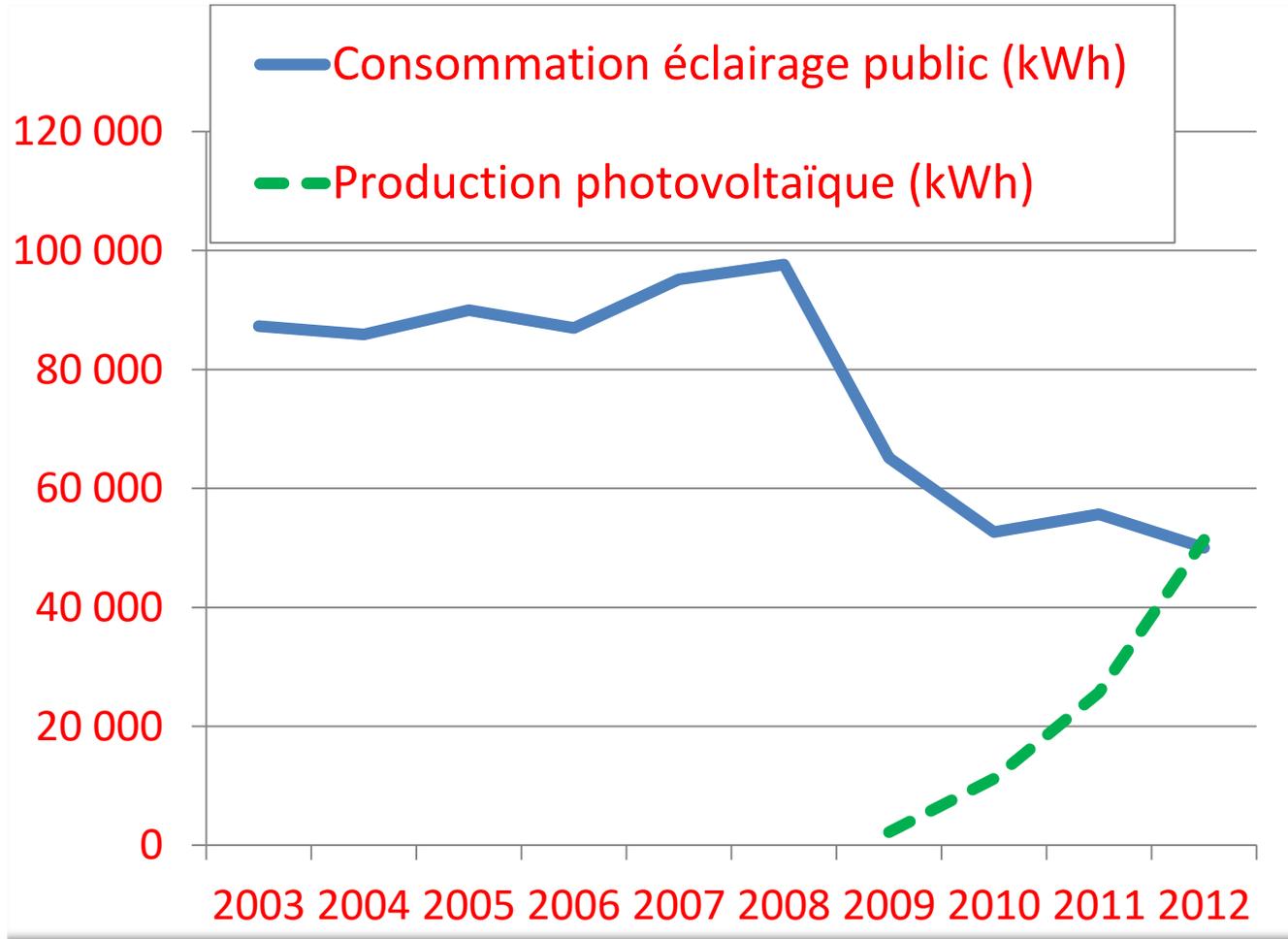




Début de la production en 2013



L'extinction de l'éclairage public et petites installations photovoltaïques - Tramayes



- Sécurité routière
- Sécurité des biens et des personnes
- Mise en valeur des monuments
- Publicité
- Confort de vie

Une installation photovoltaïque municipale associée à des travaux - Tramayes



Extension d'un garage municipal

Couverture bac acier avec des panneaux

200 m² → 40 MWh de production annuelle

Détail de l'opération :

- 100 000 € de chantier
- 45 000 € de panneaux
- 15 000 € DETR
- 85 000 € d'emprunt sur 20 ans
- Contrat de vente EDF sur 20 ans avec une recette annuelle de 4 800 €

→ **Financement de l'emprunt de 85 000 € par la revente de l'électricité**

Ce qu'il faut retenir...



A Coulanges-lès-Nevers, un projet expérimental a été réalisé avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture d'un bâtiment communal, la toiture a été mise à disposition du producteur d'énergie renouvelable (la SEM).

Si toutes les toitures n'ont pas la capacité structurelle à accueillir des panneaux en l'état, les travaux de rénovation ou de désamiantage présentent l'opportunité de les renforcer.

La production d'électricité grâce aux panneaux a commencé en 2013.

A Tramayes, l'éclairage public a fait l'objet d'une rénovation : régulation (horloges astronomiques), changement des ampoules, coupure nocturne.

De 2008 à 2010, la réduction des consommations énergétiques est de l'ordre de 50%.

Parallèlement à la réduction de la consommation, la production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques installés sur les toitures de particuliers ne cesse d'augmenter. En 2013, elle atteint pratiquement le double de la consommation pour l'éclairage public.

Cela permet à la commune d'avoir la totalité de ses consommations d'énergie liées à l'éclairage public couvertes par la production d'électricité issue de panneaux sur les toitures.



Accélérer le développement des énergies renouvelables

Guy HOURCABIE, Président, SIEEEN
Thierry GUYOT, Délégué départemental

Par quels moyens peut-on produire des énergies renouvelables nivernaises ?



Thierry GUYOT, Délégué départemental

Pourquoi une stratégie départementale de développement des énergies renouvelables ?



- Un **retard du territoire** dans le déploiement de capacités locales de production d'énergies renouvelables
- Une **acceptabilité sociale qui tend à diminuer *mais paradoxalement, une attente forte des Nivernais*** (cf. démarche Imagine la Nièvre)
- Un **triple enjeu** :
 - Disposer d'une **feuille de route appropriée** des acteurs locaux
 - **Coordonner et mettre en synergie les différentes initiatives**
 - Faire aboutir à court terme des **projets démonstrateurs / référents**

Une stratégie co-pilotée par le SIEEEN et le Département



- Une action qui s'inscrit **dans le prolongement de la stratégie énergétique de la Nièvre** élaborée en 2015.
- Son objectif : planifier le **développement des ENR** sur le département tout en veillant à leur **acceptabilité sociale**
 - *Implication des acteurs locaux*
 - *Retombées économiques sur le territoire*
 - *Préservation maximale des espaces naturels, agricoles et forestiers*
- Un Comité de pilotage volontairement élargi : CD58, SIEEEN/ALEC, Services de l'Etat, EPCI, PETR, Consulaires, SEM Nièvre Energie, PNRM, SCoT Grand Nevers, Ademe, CR BFC, Atmo, CAUE, Associations des Maires, Associations pour la préservation de l'environnement.
- Calendrier prévisionnel :
 - **Avril - Août 2023** : *Diagnostic territorial (besoins énergétiques vs. potentiels de développement ENR) ; Analyse des freins ; Recensement des projets en cours.*
 - **Septembre - Décembre 2023** : *Objectifs territoriaux de couverture des besoins par des capacités locales ENR ; Définition de critères d'acceptabilité de projets ENR sur le territoire (« Charte ») ; Identification de projets pilotes à soutenir.*

Mais sans attendre... le Département développe des énergies renouvelables sur son patrimoine



- En 2022, nous avons confié au SIEEEN une étude d'opportunité d'installation photovoltaïque relative aux 30 collèges publics de la Nièvre.
- Cette étude identifie 7 collèges sur lesquels l'investissement serait rentable (dans un mix autoconsommation/ injection sur le réseau)
- Les services du Département conduisent actuellement l'étude des structures des toitures de 7 collèges pour vérifier la faisabilité opérationnelle de déploiement
- A suivre :
 - **Troisième trimestre 2023** : lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour identifier un tiers investisseur.
 - **Fin 2025** : installation de panneaux photovoltaïques sur les collèges sélectionnés

Le SIEEEN annonce l'accès au cadastre solaire sur tout le département



**VOTRE TOITURE A-T-ELLE
DU POTENTIEL SOLAIRE ?**



DÉCOUVREZ-LE EN UN CLIC !



CADASTRE SOLAIRE DES TOITURES DE LA NIÈVRE

<https://nievre-sieeen.cadastre-solaire.fr>

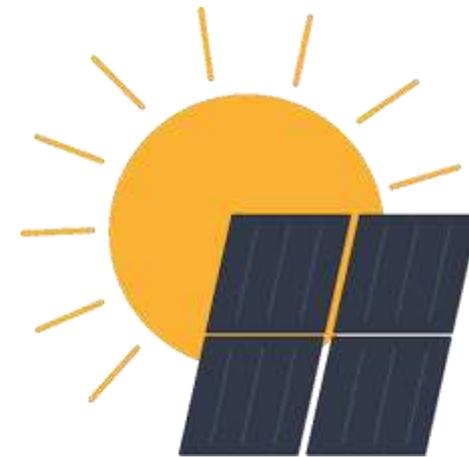
POUR PLUS D'INFORMATIONS, RAPPROCHEZ-VOUS
DE VOTRE MAIRIE OU DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**DISPONIBLE SUR PC,
SMARTPHONE ET
TABLETTE**

ATTENTION AU DÉMARCHAGE À DOMICILE :
Le SIEEEN et l'ensemble des acteurs institutionnels de
la Nièvre ne cautionnent aucun démarchage commercial
et vous encouragent à toujours prendre le temps de
demander plusieurs devis.

[Cliquer ici pour visualiser la vidéo de présentation](#)



[Cliquer ici pour le découvrir](#)

Dans le cadre du Contrat de
Transition Ecologique Nièvre
Ligérienne



Étude de potentiel photovoltaïque



Parkings



Février 2023

Toitures



1^{er} semestre 2023

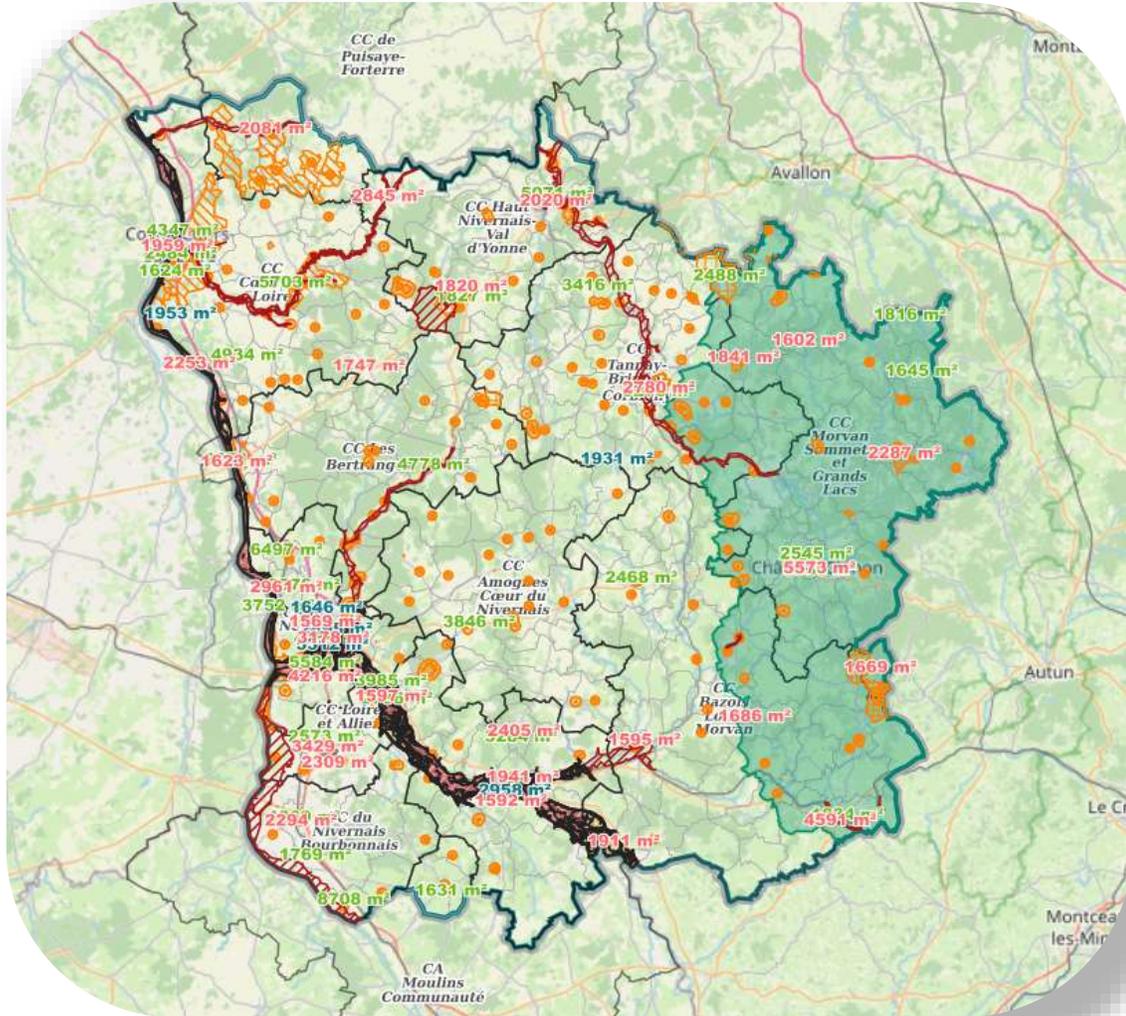
Sols



2nd semestre 2023

Projet du SIEEEN :
disposer d'un schéma
de développement du
photovoltaïque sur le
département

Parkings



Loi

- Obligation de solarisation de parkings à venir

Localisation

- Localisation des parkings

Restrictions

- Prise en compte des restrictions (Protection du patrimoine, risques d'inondation) : 139 parkings

Sites propices

- Détection des sites propices (Orientation ; masque ; Raccordement réseau ; TRI, etc.) : 26 parkings

Toitures



Loi

- Loi d'accélération des EnR : Obligation de solarisation des toitures de plus de 500 m², hors bâtiments non résidentiels, d'ici le 1^{er} janvier 2028

Sites propices

- La détection des sites propices sera réalisée sur la base du cadastre solaire sur le 1^{er} semestre 2023.

Sols



Sites propices

- La détection des sites propices sera réalisée sur le 2nd semestre 2023. L'étude s'attachera à étudier les délaissés routiers et ferroviaires, les anciennes décharges, les anciennes carrières, les zones Seveso, les sites de stockage de déchets, les sites et sols pollués, etc.

Ce qu'il faut retenir...



Pour des raisons d'indépendance géopolitique, de maîtrise des coûts, de maîtrise locale d'une part de production, de développement local, il est essentiel de développer les énergies renouvelables dans le mix énergétique nivernais.

Le SIEEN est soucieux d'aboutir à un consensus acceptable autour de projets vertueux à encourager, c'est la seule voie pour faire décoller les énergies renouvelables en associant largement nos concitoyens nivernais.

Il faut parvenir à un modèle de transition accéléré et acceptable.

Pour accélérer le développement, le Département et le SIEEN, partenaire de la démarche, ont souhaité redéfinir une stratégie en faveur des énergies renouvelables.

Une stratégie départementale transversale qui concerne tous les domaines, mais ici on ne parlera que d'énergie : mesures d'atténuation en réduisant les consommations, en substituant des énergies fossiles par des énergies renouvelables, ...

Annnonce en avant-première du lancement officiel du cadastre solaire de la Nièvre. La plateforme du cadastre est disponible directement sur un site internet dédié. Porté par le SIEEN, il est accessible gratuitement pour tous les Nivernais. Il permet à tous de découvrir le potentiel solaire de leurs toitures. Le cadastre solaire n'a pas pour objectif de réaliser des études mais de montrer si la toiture présente un potentiel pour installer des panneaux solaires (orientation, ombrages...). L'objectif est d'inciter les nivernais à aller plus loin et d'être accompagné par des acteurs locaux publics ou d'être redirigé directement vers un installateur local. Toutes les collectivités recevront un kit de communication complet pour diffuser plus largement auprès de leurs administrés le contenu du cadastre.

Par ailleurs, le SIEEN investit actuellement les surfaces au sol et sur parking pour l'implantation du photovoltaïque (parkings de plus de 1 500 m² soumis à l'obligation de solarisation pour installer des ombrières, avec la prise en compte des restrictions patrimoniales, inondations etc) et une prospection au second semestre des sols incultes, délaissés d'infrastructures routières ou ferroviaires par exemple.



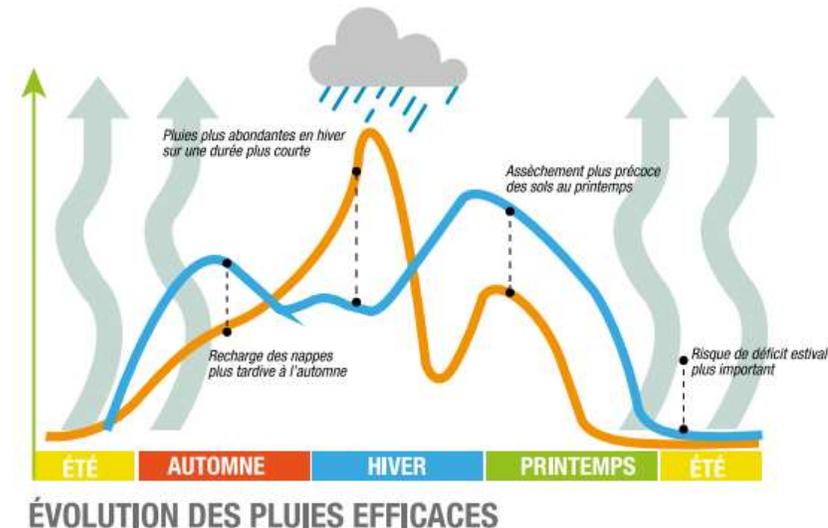
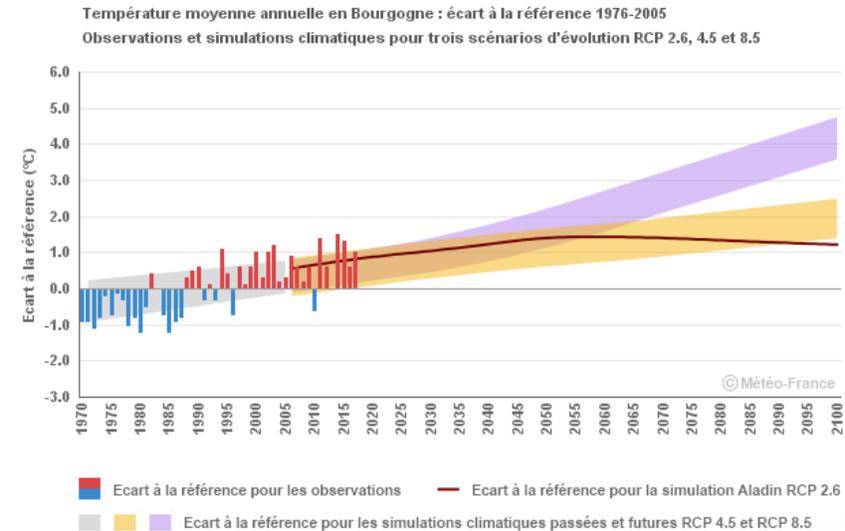
Que faire pour s'adapter aux effets du changement climatique dans la Nièvre ?

Thierry GUYOT, Délégué départemental

Connaître : le climat futur, les vulnérabilités territoire (1/2)



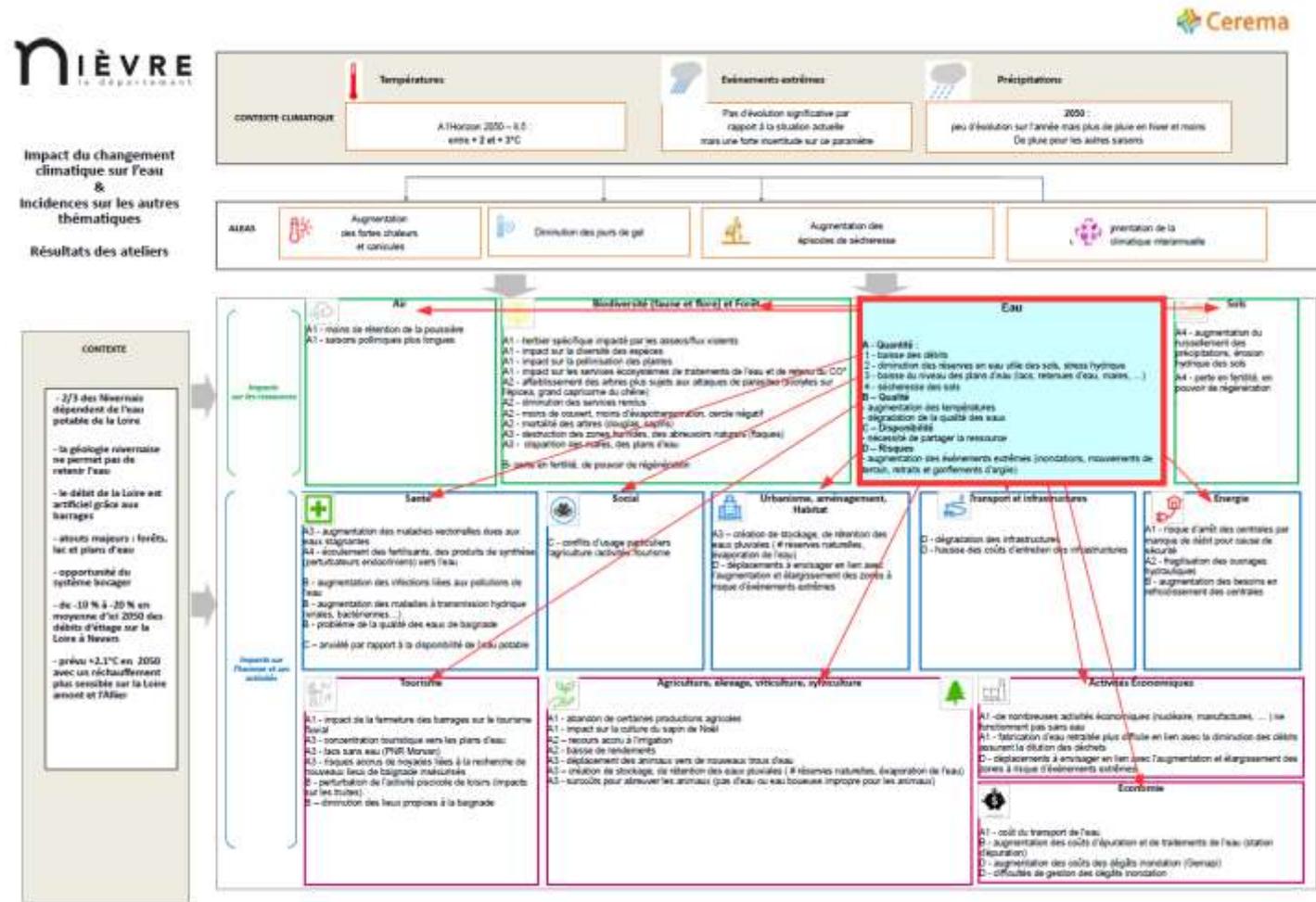
- Une hausse des températures déjà observables (+1°C entre deux décennies – 1959-1968 et 2009-2018) et qui va se poursuivre.
- Des contrastes saisonniers potentiellement perturbateurs :
 - Recharge des nappes plus tardive à l'automne
 - Pluies plus abondantes en hiver, sur une durée plus courte
 - Assèchement plus précoce des sols au printemps
 - Risque de déficit estival plus important



Connaître : le climat futur, les vulnérabilités du territoire (2/2)



- Des impacts nombreux, touchant aussi bien aux milieux qu'aux activités humaines
- L'eau, au cœur des enjeux
- Un changement climatique qui viendra potentiellement aggraver des inégalités déjà existantes



Passer à l'action !

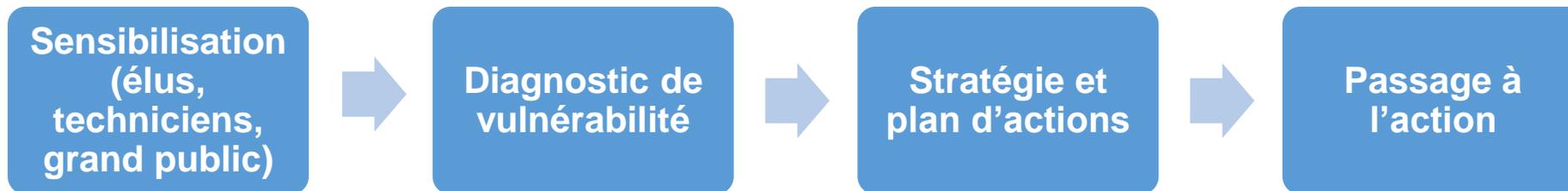


- Un **plan d'actions** départemental
- Une offre dédiée à **l'accompagnement des territoires.**



Structure du plan d'actions (54 fiches action)

1. Piloter le plan d'actions en faveur de l'adaptation au changement climatique
2. Observer et documenter les impacts du changement climatique en Nièvre
3. Adapter l'organisation interne du Département
4. Adapter les politiques publiques du Département
5. **Accompagner l'adaptation des territoires au changement climatique**
6. Informer et impliquer les citoyens dans l'adaptation au changement climatique de la Nièvre



Ce qu'il faut retenir...



Après les sécheresses de l'été 2019, le Département a lancé un diagnostic de vulnérabilité pour connaître les effets du changement climatique dans la Nièvre ainsi qu'un plan départemental d'adaptation au changement climatique.

Les premiers effets déjà notables du changement climatique dans la Nièvre se portent surtout la hausse des températures et les changements de période et d'intensité des précipitations.

La ressource en eau est et sera de plus en plus fortement affectée. Celle-ci étant nécessaire à de nombreuses activités, les impacts sont et seront importants. L'agriculture, la biodiversité et les activités touristiques seront fortement impactées. Côté énergie, les centrales hydrauliques perdront en productivité du fait de la perte de débit des cours d'eau.

Il est essentiel de prendre en compte les effets du changement climatique dès maintenant dans les projets territoriaux. D'autant plus que ceux-ci vont avoir pour effet de renforcer les inégalités territoriales et de fragiliser davantage les populations déjà en difficulté.

La transition énergétique doit aussi prendre en compte cela en développant des énergies renouvelables adaptées et adaptables aux variations climatiques.



Construire ensemble la transition énergétique *C'est maintenant !*

Michel MAYA, Maire, Tramayes
Guy HOURCABIE, Président, SIEEEN

Ce qu'il faut retenir...



Après une édition en 2009 et en 2015, il était essentiel de se retrouver de nouveau pour parler de transition énergétique. Les enjeux économiques et structurels sont différents et montrent qu'il est de plus en plus urgent d'accélérer la transition de nos territoires pour aller vers des collectivités plus sobres et de plus en plus autonomes énergétiquement.

Les collectivités ne sont pas seules pour faire face à ce défi puisque de nombreux acteurs agissent pour faciliter la transition. Plusieurs outils sont à leur disposition :

- Une stratégie départementale avec des grands objectifs pour guider les choix politiques
- Des agences et programmes (ALEC, France Rénov) pour lutter contre la précarité énergétique et des services de co-financement pour faciliter la rénovation des bâtiments publics (CEP, Intracting)
- Un service de gestion de l'éclairage public pour réduire les dépenses énergétique (SIEEEN)
- Des sociétés pour appuyer le développement d'énergies renouvelables mais également un appui public local (DDT, dispositif « Les Générateurs »...)

- Un cadastre solaire pour connaître le potentiel des toitures de la Nièvre (SIEEEN)
- Des ressources et des experts pour parler de sobriété et se projeter en 2050 pour planifier le futur (ADEME)
- Un plan départemental pour faire face au changement climatique (CD)

Et bien sûr, des exemples d'autres départements ou des maires engagés montrent qu'agir est possible.

Nous sommes désormais plus informés. A partir des exemples, témoignages, engageons-nous encore plus fermement dans la voie de la transition, le temps presse comme vous l'avez compris.

En tant qu'élus nous avons une responsabilité, un devoir et toutes les clefs en main pour réussir.

AGISSONS pour nos territoires.



Programme de l'après-midi

Buffet local et de saison

Village des solutions

Place des projections

Visite technique

Présentation des stands

Quartier des énergies renouvelables

Animé par l'ensemble des techniciens qui peuvent accompagner une collectivité dans un projet d'énergies renouvelables électriques (solaire, éolien) et thermiques (chaufferies bois et réseau de chaleur). C'est-à-dire, l'identification des potentiels locaux, le coportage de projets, les contrats et retombées économiques locales, les contraintes techniques et réglementaires, l'instruction des autorisations d'urbanisme, l'assistance à maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre et l'intégration paysagère... Des projets seront mis en avant. Ce lieu matérialisé est aussi voulu comme un espace de dialogue entre tous. La finalité reste de viser l'indépendance énergétique en Nièvre.

- ✓ PNRM et Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Nièvre
- ✓ SEM Nièvre Énergies
- ✓ Régie SIEEEN chaleur
- ✓ TERRITOIRE ENERGIE BFC
- ✓ Chambre d'agriculture
- ✓ DDT
- ✓ SIEEEN-Urbanisme
- ✓ CAUE

Présentation des stands

Quartier Sobriété Efficacité énergétique

Un espace dédié aux économies d'énergie : maîtrise des consommations, efficacité énergétique et sobriété, de l'éclairage public à l'éco-exemplarité en passant par la rénovation énergétique des bâtiments.

- ✓ SIEEEN – Eclairage public
- ✓ SIEEEN – Mobilité électrique
- ✓ SIEEEN – Conseil en Energie Partagé dans les bâtiments publics
- ✓ Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Nièvre et son espace Conseil France Rénov' pour les particuliers
- ✓ SIEEEN – Eco-exemplarité du SIEEEN

Présentation des stands



Quartier des Possibles

Un lieu pour retrouver les différents territoires et acteurs qui concrétisent déjà la transition énergétique. Ils vous présenteront des actions concrètes en cours et leurs résultats. Plusieurs échelons territoriaux seront présents de la communauté de communes à la Région mais aussi le niveau national représenté par l'ADEME.

- ✓ **ADEME/DREAL**
- ✓ **CCI**
- ✓ **Communautés de commune Sud Nivernais, Bazois Loire Morvan, Haut Nivernais Val d'Yonne, et Nevers Agglomération**
- ✓ **Réseau Potes Bourgogne Franche-Comté**
- ✓ **Conseil départemental de la Nièvre**
- ✓ **SIEEEN- Accompagnement des territoires engagés volontairement dans la transition**

Présentation des stands

Place des informations

Présentation des formations qui existent sur la thématique de la transition énergétique le tout disposé sur un mobilier en bois réalisé localement.

- ✓ **CNFPT**
- ✓ **Ademe**
- ✓ **CLER**
- ✓ **Mobilier en bois présenté par : l'Esat de Montsauche-les-Settons**

Place des projections

[Reportage France 2 Tramayes](#)

[Observatoire régional de la rénovation énergétique en Bourgogne-Franche-Comté](#)

[Adaptation au changement climatique, la BFC à l'action !](#)

[Les tuiles solaires, une solution pour les zones classées « monument historique »](#)

[Panneaux solaires : les unités de recyclage se développent](#)

[Parc éolien : « C'est mieux accepté lorsque c'est fait avec des professionnels du paysage »](#)



Copyright : Lionel BRUGGER/SIEEEN - 2023



Copyright : Lionel BRUGGER/SIEEEN - 2023



Copyright : Lionel BRUGGER/SIEEEN - 2023



Copyright : Lionel BRUGGER/SIEEEN - 2023



Copyright : Lionel BRUGGER/SIEEEN - 2023

Visite des ombrières photovoltaïques du circuit de Nevers- Magny-Cours



En chiffres :

28 000 m² d'ombrières munies de toits en panneaux solaires de type polycristallin qui ont pour vocation d'abriter des véhicules tout en récupérant de l'énergie solaire sur trois parkings.

Une puissance totale de **4,78 MWc**, avec une production annuelle d'environ 5 250 MWh, représentant la consommation moyenne de 1 650 foyers en France par an (hors chauffage).

Le circuit a **une consommation de 1 935 MWh** par an. Grâce aux ombrières et à leur production annuelle de 5 156 MWh, la balance énergétique du circuit sera couverte à **+ 272 %**.

Les ombrières de 3,5 mètres de hauteur, abriteront des véhicules en stationnement sur les parking P5 / P7 et P9.

Le montant total de cette installation est de **5 258 000 € HT**, porté à **100 % par la SEM Nièvre Energies**. L'électricité produite est directement injectée sur le réseau d'électricité haute tension.



Copyright : Lionel BRUGGER/SIEEN - 2023



Copyright : Lionel BRUGGER/SIEEN - 2023

Un évènement éco-responsable



- Prêts de vaisselles par les communautés de communes des Bertranges et de Cœur de Loire, SYCTOM de St-Pierre le Moutier et Nevers Agglomération
- Prêt de l'ESAT de Montsauche les Settons de mobilier urbain en bois
- Emprunt de mobilier auprès d'Emmaüs
- Traiteur local avec produits de saison :
 - Charcuterie et fromages produits à moins de 5 km du Morvan
 - Vins et jus de pomme Nivernais
- Récupération d'anciennes affiches de communication pour la création des panneaux du village des solutions
- Cadeaux de bienvenue : stylos faits à partir de plastique recyclé et blocs notes de papier brouillon
- Organisation du covoiturage pour les participants venant des mêmes communes
- Cendriers « bocal » sous forme de jeux pour inciter à bien jeter son mégot



Remerciements



Un très grand merci à tous les élus et agents du territoire qui ont participé à l'évènement, c'était un plaisir de vous retrouver et d'échanger avec vous.

Merci à nos partenaires : l'ADEME, la FNCCR, le Conseil départemental, la DDT et la Préfecture de la Nièvre pour leurs interventions de qualité.

Un remerciement tout particulier pour Michel Maya le grand témoin de notre journée, merci à lui pour ses retours d'expériences inspirants et son dynamisme.

Merci également à l'ADEME qui a bien voulu prendre en charge une partie des dépenses dans le cadre d'un conventionnement triennal et à tous les financeurs qui aident les projets en Nièvre à se concrétiser.

A l'animatrice de la journée : Emilie Mauroy de Création de liens

Enfin merci à tous les agents du SIEEEN qui ont œuvré depuis plusieurs semaines sur ce beau projet.

Contact



SIEEEN

7 place de la République

58000 Nevers cedex

Tél. 03 86 59 76 90

contact@sieeen.fr

<http://www.sieeen.fr>